

Jules Ferry « le Prussien » ? : un chapitre oublié de l'histoire des relations franco-allemandes

Philippe Alexandre

On connaît « Jules Ferry famine », le « Tunisien », le « Tonkinois » ; Jules Ferry « le Prussien »¹ est peut-être le moins connu des surnoms donnés à l'homme d'État dont la carrière a été marquée par une tragique impopularité². Ce surnom il le doit à l'entente qu'il a conclue avec Bismarck, chancelier de l'Empire allemand, lors de la conférence de Berlin en 1884-1885 concernant le Congo et d'autres arrangements en Afrique occidentale. Les relations de Jules Ferry avec l'Allemagne ne se limitent pas à cet accord qui lui a été maintes fois reproché. Commençons par une petite chronologie. Le jeune Ferry a fait connaissance avec l'Allemagne voisine dès 1846, alors que son père décidait de s'installer à Strasbourg pour permettre à ses fils de faire de bonnes études. Dans les années 1860, le jeune homme qui manifeste un grand intérêt pour les arts et la peinture voyage sur les bords du Rhin. Se rendant à un congrès en Suisse, en 1865, il en profite pour se rendre en Bavière qu'il considère avec les yeux de l'artiste, mais aussi en observant l'effervescence que provoque outre-Rhin le mouvement national. Après la proclamation de la République, le 4 septembre, il sera nommé maire de Paris, et durant le siège de la capitale, il doit assumer la grave question du ravitaillement et faire face à l'ennemi. L'expérience de l'« année terrible » (Victor Hugo) et les conséquences de la guerre feront de lui un patriote qui, contrairement à ce que pourront affirmer ses détracteurs, n'oublie pas l'Alsace et la Lorraine. Comment le pourrait-il ? N'est-il pas marié depuis 1875 avec Eugénie Risler, une protestante alsacienne, fille d'un industriel alsacien de Thann ? Parvenu aux plus hautes responsabilités de l'État, il met en œuvre une politique scolaire qui provoque de nombreuses réactions chez nos voisins allemands, dans un pays où la question de l'école divise aussi les esprits. À côté de l'œuvre scolaire, la construction d'un empire colonial français ne manque pas de susciter des commentaires dans la presse allemande, mais surtout elle amène Ferry à s'entendre avec Bismarck qui, en 1884 justement, pour des raisons électorales (il a besoin des libéraux de droite, partisans du colonialisme) inaugure une politique coloniale officielle de l'Empire. La personnalité de Ferry, sa politique « opportuniste » et modérée lui vaudront en Allemagne une image positive, d'autant qu'il est un des adversaires les plus combatifs du général Boulanger ; les Allemands lui en sont reconnaissants parce que la crise du boulangisme, les idées du boulangisme ont provoqué chez eux de sérieuses inquiétudes : à la fin des années 1880, on a pensé qu'une nouvelle guerre était possible. En 1893, lorsqu'il disparaît – après avoir été en quelque sorte réhabilité par son élection au Sénat puis à la présidence du Sénat, la presse allemande est unanime dans les éloges ; estime que sa mort prématurée ne sera pas sans conséquences du point de vue des relations franco-allemandes. Mais l'intérêt des Allemands pour Jules Ferry, notamment dans les milieux libéraux, ne s'arrête pas en 1893 ; jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale se publient des articles et des études qui, s'intéressant surtout à sa personnalité, invitent à une réflexion sur l'éthique de l'homme d'État. Tels sont les grands aspects qui se dégagent dans l'histoire des relations entre Jules Ferry et l'Allemagne. Il ne s'agit donc pas seulement ici de savoir ce qu'il pensait de l'Allemagne, des Allemands, quelle attitude il a eue, quelle politique il a choisi de mener vis-à-vis d'eux, mais aussi de s'interroger sur la perception de l'homme politique français chez nos voisins, pour tenter de mesurer quelles conséquences ces relations ont pu avoir sur les rapports entre les deux pays et sur ce qu'elle représente du point de vue du commerce des idées franco-allemands.

Jules Ferry en Allemagne dans les années 1860 : « La Prusse s'est construite sans nous et contre nous »

Les voyages en Allemagne

À l'époque où il terminait ses études de Droit à Paris, Jules Ferry a, de 1850 à 1854, suivi assez assiduité des cours de peinture, étudiant les maîtres de l'art avec une ardeur telle qu'il fut un temps dans son intention de devenir peintre³. En 1853, il a fait un voyage à Venise avec son frère Charles ; avec lui, il se rend en août / septembre 1860 sur le Rhin. Vu que Charles est rentré plus tôt que lui en France, il lui envoie une lettre qui est un compte rendu de son périple de 8 jours. À Bacharach, « impayable curiosité » où « tout, dit-il, exhale un parfum de Moyen Âge », il flâne et dessine ; il note, avec humour, qu'au casino de Wiesbaden (où il a reconnu des bourgeois de Paris) il a « perdu ses deux napoléons » ; à Francfort, il visite la collection de peinture qui compte parmi les plus intéressantes d'Allemagne ; enfin, il rentrera par Darmstadt⁴. En août 1865, il est en Suisse, à Berne, où il participe à un congrès de l'Association internationale pour le progrès des sciences ; dans une lettre, il se dit très déçu de la tenue des travaux et de l'attitude des Suisses qui accaparent la parole ; « les Allemands, inscrits depuis six mois en ont la plus large part »⁵, écrit-il. De là, il se rend à Munich, l'« Athènes germanique » qu'il juge avec sévérité. C'est l'époque de Louis II, la ville se développe, des bâtiments nouveaux y sont élevés, entre autres l'hôtel de ville (à partir de 1867, dans le style de celui de Bruxelles). « Bien certainement, note Ferry, le plus gigantesque pastiche des civilisations éteintes qui ait jamais passé par la cervelle d'un artiste et la volonté d'un roi »⁶.

Tout en disant impressionné, Ferry dit ne pas apprécier ce qu'il appelle « l'art de seconde main ». « Effort colossal, poursuit-il, où tout le génie allemand moderne a passé, avec son haut pédantisme, son érudition minutieuse, son idéal grave et prétentieux, son nationalisme emphatique et compassé. Dans l'esprit qui a inspiré toutes ces choses il y avait évidemment une partie de ce qui fait un grand siècle : des ressources immenses, une volonté forte, le désir et le sentiment du grand, tout, moins le siècle, moins les artistes. [...] Dans le nouveau Munich, qui est une ville immense, tout est monument et rien n'est original. »⁷ Il trouve toutefois ces imitations « fort réussies, toujours savantes, correctes, en cela fort différentes des horreurs qui se font à Paris, et l'ensemble est, quoi qu'on fasse et qu'on épluche, singulier et saisissant » (*Ibidem*). Ferry pousse jusqu'à Ratisbonne, où il observe le peuple bavarois qu'il décrit d'une plume impitoyable, mais il s'en félicite finalement, car sa ténacité fera obstacle à la réalisation des plans de Bismarck, « ce Badinguet du Nord ». À Munich, avait eu lieu dans les jours précédents un meeting organisé contre Bismarck justement⁸.

La question allemande, le programme de 1869

On voit que Ferry accorde ici une attention particulière à la « question allemande », c'est-à-dire au grand débat qui agite l'Allemagne à propos de la réalisation de l'État national ; il sera quelques années plus tard une sorte de lanceur d'alerte. Le 18 janvier 1869, dans son discours d'ouverture des Chambres, Napoléon III assure que les ressources militaires de la France sont « à la hauteur de ses destinées dans le monde »⁹. Dans la revue politique hebdomadaire *L'Électeur*, dont il est collaborateur, Ferry réagit à ce discours dans lequel l'empereur a dressé un bilan positif de 17 années de « quiétude et de prospérité toujours croissantes ». Le jugement de Ferry est sévère, et encore, il ignore que les effectifs militaires dont l'empereur fait état, n'existent que sur le papier : « Il y a dix-sept ans, la Prusse était faible et l'Allemagne divisée : le monde entier nous était ami. Trente ans de paix et de liberté avaient effacé peu à peu le souvenir de nos tyrannies européennes. La France était l'alliée

naturelle des peuples libres et des petits États ; ceux-ci formaient autour de nos frontières une ceinture amicale ou, tout au moins, inoffensive... Aujourd'hui, où est l'amitié de l'Europe ? L'Allemagne s'est faite sans nous et contre nous ; les petits États s'évanouissent l'un après l'autre. L'Europe est la proie de trois ou quatre monarques militaires, parmi lesquels la France n'est pas la première. L'inventons-nous ? et nous accuse-t-on d'accumuler des noires couleurs ? Le discours du 18 janvier se chargerait de notre défense. »¹⁰

Ferry écrit cela alors qu'il compte parmi les républicains qui soutiendront le programme d'opposition de 1869, prônant la décentralisation et hostile au militarisme. Le but est « le désarmement du pouvoir », comme Ferry le dira plus tard dans un discours fait à Bordeaux le 30 août 1885. Interpelé par un auditeur de l'extrême gauche qui lui reproche d'avoir trahi le peuple, il répondra : Ce programme était inspiré, dans des « circonstances » particulières, par « un grain d'utopie », répond-il pour sa défense. Et s'agissant de l'opposition au militarisme et à la guerre, il déclare : « ... quand on vit, je le répète, sous la servitude, on se laisse aller aisément à rêver d'un gouvernement idéal, on se console dans la recherche de l'absolu. En est-il une preuve plus manifeste que les idées qui avaient cours alors sur la guerre et sur l'armée ? Vous souvient-il que sous l'empire nous ne disions pas beaucoup de bien du militarisme ? Vous rappelez-vous ces vagues aspirations vers le désarmement général, le détachement manifeste du véritable esprit militaire, cette tendance à la création d'une sorte de garde nationale universelle qui caractérisait la démocratie d'alors ? Ces idées-là eurent des partisans ; plusieurs d'entre nous les ont professées, y ont incliné, s'y sont laissé prendre. Mais, je vous le demande, en est-il un seul aujourd'hui qui n'ait pas été converti par les événements ? »¹¹

Ferry maire de Paris pendant le siège de Paris

Ces événements, ce sont ceux de l'« année terrible ». Le mot bien connu de Victor Hugo résume aussi l'état d'esprit de toute une génération qui a vécu la défaite et les rigueurs. Nommé maire de Paris après la proclamation de la République, Ferry est en première ligne. Des amis, des adversaires même, ont témoigné du courage dont il avait preuve durant le siège de Paris. Un épisode rapporté chez plusieurs auteurs rappelle le jour où il effectua une reconnaissance assez aventureuse en gardant toute sa contenance sous les obus prussiens¹². Les lettres qu'il écrit à Gambetta durant cette période expriment l'état d'esprit qui est alors le sien face à l'ennemi. Il appartient au passé le pacifisme des années précédentes ! Dans une de ces lettres, datée du 15 décembre 1870, il rend compte à son ami de certaines opérations militaires : « Après avoir deux fois couché sur le champ de bataille, et fait taire, ô miracle, la terrible artillerie prussienne [...], nous avons dû, devant tant d'officiers tués, tant de fatigues subies par de si jeunes troupes, rentrer dans nos lignes. »¹³

Le maire de la capitale assiégée est, on le sait, chargé du ravitaillement ; sa mission est ingrate : il s'agit de tenir, le plus longtemps possible, donc de rationner. Ce qui lui vaut le surnom de « Ferry famine » et une grande impopularité. Dans la même lettre adressée à Gambetta, il écrit : « Je dois à Présent te parler de nous. Paris est admirable, pondéré [...] Il n'y a plus que la faim qui puisse altérer cette surprenante attitude, et la faim est lointaine encore. Elle viendra, sans doute, tôt ou tard, et l'ennemi croit que c'est *tôt*, en quoi il se trompe. [...] Dans tous les cas, si l'ennemi dompte Paris par la famine, il sera bien avéré que Paris n'est pas la France, et il ne trouvera, j'en fais serment, personne avec qui traiter de la France. Quelqu'un vous portera notre testament ; mais nous lèguerons, à vous tous, la France à défendre, derrière la Loire, derrière la Garonne, dans Toulon ou dans Cherbourg, comme si Paris n'existait pas. Nous n'en sommes pas là, je le répète, et, avant cette heure solennelle,

nous *leur* tuerons beaucoup de monde. Car le tout est d'en tuer, d'en tuer des monceaux, cela les lassera peut-être. Je t'embrasse de toute mon âme, comme si c'était le dernier baiser. Vive la République ! »¹⁴

« Converti par les événements » : Jules Ferry le patriote après l' « année terrible »

Nous avons ici un bel exemple de la fougue, de l'impétuosité dont Ferry a souvent fait preuve au milieu des combats. Les événements de l'« année terrible » ont fait de lui un patriote. « Ce pays a vu la guerre de 1870 : il a tourné le dos pour jamais à ces utopies périlleuses et décevantes », dira-t-il en 1885 à propos de ses idées pacifistes d'avant la guerre. Chacun jugera à sa façon les mérites ou les torts qui sont ceux de Ferry dans l'exercice de ses fonctions ; mais le fait est que son impopularité l'a chassé de Paris, il est un peu plus tard membre du conseil général des Vosges.

Jules Ferry et l'Alsace annexée

Sa vie nouvelle dans la lointaine province lui laisse le temps de voyager. En 1872, après la session du conseil général, il se rend en Alsace (à Schiltigheim), où il peut observer les conséquences psychologiques de l'annexion et la manière dont les Allemands procèdent dans leur mainmise sur l'Alsace. C'est un tableau sombre qu'il brosse, et qui mériterait sans doute d'être nuancé : « Et pourtant la conquête s'est faite doucement jusqu'à présent, écrit-il dans une lettre, les Allemands laissent tout faire, tout dire. Toute la colère, toute la rage, toute la persécution est du côté des vaincus. La séparation absolue, fière, implacable, est pratiquée avec un esprit de suite extraordinaire, en haut, en bas, à tous les degrés de l'échelle sociale. Aussi ne vient-il ici que le rebut des employés, et le *caput mortuum* des déclassés, des faillis et des escrocs de l'Allemagne. Et puis les monteurs d'affaires en actions, de sociétés immobilières, etc. à faire pâlir nos folies de 1854-56. »¹⁵ À Saint-Dié, quand il est présent, il observe l'arrivée des Alsaciens qui ont opté pour la France. Le 29 août 1872, il écrit à son frère Charles : « C'est ainsi qu'un torrent plus fort que toutes les combinaisons politiques emporte dans l'émigration l'Alsace entière. C'est par milliers que les jeunes gens passent la frontière, pour prendre part au tirage au sort. Il n'y a rien au monde de plus touchant. Aux cris de Vive la France ! Vive la République ! avec les couleurs nationales voilées par un crêpe, avec des larmes et de la joie, tous ces braves Alsaciens se jettent dans les bras de la France, qui ne fait rien pour eux, et à laquelle ils apportent tout ce qu'ils ont : leurs bras et leur sang. »¹⁶

Discours patriotiques de Jules Ferry dans les Vosges

Le climat fait de recueillement après la défaite qui a précipité la France de son piédestal, et d'ardeur patriotique perdurera. Le gouvernement d'ordre moral formé le 27 mai 1873 sous la présidence de Mac Mahon a décrété l'état de siège dans les Vosges. Revenu au pays après un séjour diplomatique à Athènes, Ferry tient à apparaître aux yeux des Vosgiens, ses électeurs, comme un républicain défenseur des valeurs nationales. En octobre 1874 est inauguré à Raon-l'Étape un monument élevé aux soldats tombés lors de la bataille de Nompattelize, le 6 octobre 1870. Jules Ferry est venu. C'est pour lui l'occasion d'exprimer, devant une foule nombreuse de républicains, ses idées sur la mémoire de 1870/71 et sur le sens du patriotisme dans la République. Après avoir souligné la responsabilité de l'Empire, il déclare : « Messieurs ! Il y a deux sortes de nations, celles qui se résignent et celles qui ne se résignent pas. C'est parce que la France, abandonnée, trahie par ceux qui lui avaient promis de la conduire à la victoire, envahie, mutilée, foulée par cinq cent mille Allemands, ne s'est

pas résignée, c'est parce qu'elle ne se résigne pas (Bravo !) qu'elle fait encore figure dans le monde et qu'elle peut porter la tête haute devant l'Europe ! »¹⁷ Jules Ferry tire des leçons du mausolée qu'il inaugure : « Messieurs ! Si jamais en France on cessait de comprendre la grandeur de la lutte sans espoir, de la lutte pour l'honneur, la France aurait franchi les derniers degrés qui la séparent de la décadence. » Et l'orateur de regretter que l'épisode de Rambervillers, expression d'une « folie sublime », ne soit pas aussi connu que celui de Châteaudun (Rambervillers eut malgré tout sa rue à Paris !). Il a la conviction que de telles actions menées pour la défense nationale n'étaient pas un effort stérile. « Tout cela compte dans le capital d'honneur et de dignité que la France a dû se refaire », poursuit-il. Et il termine en lançant un appel à l'unité nationale : le souvenir doit amener à regarder en permanence au-delà de la frontière, pour observer celui qui se dit être l'« ennemi héréditaire » de la France, car le danger subsiste ! « Prêtez l'oreille : regardez par-dessus cette frontière, trop voisine, hélas ! et voyez si l'ennemi héréditaire, comme il s'intitule, se consume en discussions stériles !, poursuit-il. Imitons-le ; Messieurs, avant de refaire une France grande, faisons une France unie. Refaisons l'union de tous les Français. (Bravo !) Reconstituons le grand parti national sous les plis d'un drapeau qui puisse l'abriter, parce qu'il est le seul sur lequel, aujourd'hui comme au temps de l'invasion, tous les Français puissent servir avec honneur ! (Bravo !) La République, il y a quatre ans, a sauvé l'honneur : c'est elle qui refera la patrie. (Bravo ! Bravo ! Vifs applaudissements. Vive la République !) »¹⁸

Le 6 octobre 1878, c'est à Nompattelize que Jules Ferry prend la parole (Léon Gambetta vient de prononcer son discours de Romans), en présence de Sadoul, conseiller général et représentant de la mairie de Saint-Dié. C'est notamment sur le thème de la mémoire des morts qu'il déploie ici son talent oratoire ; la mémoire qui, dit-il, est, « par-dessus tout, chose utile et salutaire aux vivants : « Il est bon, déclare-t-il, de nous ramener en ces lieux, d'où se sent, d'où se touche, en quelque sorte, la plaie toujours saignante au flanc de la patrie... Et parmi nos prospérités renaissantes, au milieu de nos joies pacifiques et si bien gagnées, il ne messied pas de réveiller des souvenirs qui doivent à jamais nous tenir en garde contre nous-mêmes et nous préserver de ce double écueil : l'oubli du passé et la présomption. »¹⁹ Le patriotisme est sans doute de mise pour un homme politique qui a trouvé un ancrage local, dans sa petite patrie, à quelques pas de la frontière, mais ses lettres écrites à des proches montrent qu'il n'est pas chez lui une posture, une posture démagogique. Après le décès de Gambetta (survenu le 31 décembre 1882), il écrit à son frère Charles : « [Les épreuves] que le sort inflige à notre patriotisme vous ont profondément atteints, mes chers amis, je le sais. Les Alsaciens se sont sentis frappés au cœur. Du moins, les funérailles extraordinaires que la France vient de faire à son héros prouvent à l'Alsace qu'elle aurait tort de désespérer de la mère-patrie. C'est un réveil de patriotisme si puissant, si profond, si sincère qu'il fait croire à l'avenir. Laissons nos vainqueurs se persuader que Gambetta a emporté dans sa tombe le dernier souffle de revanche : il est bon, il est utile qu'ils le croient, mais pas un de ceux qui ont vu et compris les grands et consolants spectacles de ces journées incomparables n'osera blasphémer le cœur de la France. Il est désormais évident qu'elle n'a pas dit son dernier mot, et vraiment nous avons besoin d'en avoir la preuve saisissante, après tant de symptômes de défaillance. »²⁰ Ferry écrit cela quelques semaines avant qu'il ne soit de nouveau président du Conseil, le 21 mars 1883. Il a, à deux reprises, ministre de l'Instruction publique (4 février 1879-23 septembre 1880 et 31 janvier-29 juillet 1882). La loi scolaire du 28 mars 1882 instaurant l'école laïque, gratuite et obligatoire provoque un débat non seulement en France, mais aussi chez nos voisins allemands.

La loi scolaire française du 28 mars 1882 et la question de l'enseignement laïque : un débat dans la presse allemande²¹

En 1881, une revue catholique allemande, les *Historisch-politische Blätter*, notait à propos de ce que l'on appelait alors « la question scolaire » : « C'est le problème qui, actuellement, dans une grande partie du monde civilisé, agite les esprits, beaucoup plus fortement que toutes les autres questions, et divise chacun des peuples en deux grands camps adverses²². » La grande querelle qu'allait provoquer en France la loi du 28 mars 1882 s'inscrivait dans un contexte européen, voire occidental si l'on inclut les Etats-Unis. Dans la société moderne semblait s'accélérer cette évolution générale dont parlait Jules Ferry dans son discours du 23 décembre 1880 à la Chambre des députés de Paris²³.

Les positions allemandes face à l'école laïque de la France républicaine

L'attention de la presse allemande ne se concentre véritablement sur l'évolution de la question scolaire en France qu'à partir du moment où, après les élections sénatoriales du 8 janvier 1882, favorables aux républicains, le projet de loi est discuté lors de séances houleuses au Sénat où il sera finalement adopté le 23 mars. Après le vote favorable de la Chambre, c'est au Sénat qu'il appartient de se prononcer. Cet événement important pour la République française devient pour un temps l'un des grands sujets de l'actualité étrangère. Le choix et le traitement de l'information qui lui est consacrée ainsi que les commentaires dont il fait l'objet en Allemagne nous permettent de définir les positions des uns et des autres face à la singularité française qui réside ici dans le caractère radical de la législation adoptée pour séparer l'école et les Eglises. La « triple laïcisation²⁴ » qui s'opère en France touche les programmes, les locaux et les personnels de l'école. L'enseignement ne doit contenir aucune incitation à croire, ou à ne pas croire ; aucun membre du clergé ne peut faire partie de l'encadrement ou du personnel enseignant de l'école ; le catéchisme ne sera plus enseigné dans les locaux scolaires d'où les emblèmes religieux doivent disparaître.

Cette laïcisation va mener, dans le cas français, à un état de fait institutionnel qui sépare donc totalement l'école publique des religions. C'est cela qui va faire réagir en Allemagne où se dégagent quatre grandes tendances : les conservateurs protestants, attachés à l'école confessionnelle protestante ; les catholiques, qui revendiquent en Bavière une école primaire religieuse autonome face à l'Etat moderne, en Prusse une école paritaire qui permette aux catholiques de conserver leur influence face aux protestants ; les libéraux favorables à l'école interconfessionnelle qui est une forme de « déconfessionnalisation », de laïcisation partielle de l'école ; les démocrates et les socialistes, partisans de l'école totalement laïque. Leur presse étant victime de la loi coercitive de 1878, les socialistes sont exclus de ce débat. L'intérêt des journaux allemands se focalise plus particulièrement sur les trois premiers articles du projet de loi scolaire français concernant les matières d'enseignement, l'instruction religieuse en dehors des locaux scolaires, l'exclusion des religieux de l'école. La *Germania*, l'organe catholique berlinois, voit dans le projet de loi de laïcisation discuté au Sénat français une volonté des athées de « proscrire » Dieu de toutes les écoles françaises²⁵. Reprenant les mots du sénateur Jules Simon, l'un des champions de la résistance à Ferry, la République a, dit-elle, « déclaré la guerre à Dieu ». Pour discréditer cette loi et ceux qui, en Allemagne, en soutiennent le principe, la *Germania* adopte une stratégie qui consiste à dramatiser la situation et à radicaliser le ton. Cette loi, applaudie par la presse libérale, est, affirme-t-elle, l'expression d'une haine grandissante envers Dieu, l'Église, la religion et le clergé ; elle porte atteinte à la « liberté de conscience »²⁶. Le ministre Jules Ferry²⁷ et les francs-maçons n'ont qu'un seul but : « museler l'Église »²⁸ et supprimer l'instruction religieuse à l'école, ce que ne souhaitent pas les pères de famille, comme le montrent les résultats d'une enquête demandée par Paul Bert qui est donc désavoué²⁹. Ces résultats fournissent aux conservateurs allemands

un argument qu'ils utilisent de manière récurrente : contraire aux idées de la plupart des Français, cette loi n'aura pas de légitimité.

Pour les *Historisch-politische Blätter*, catholiques, la loi du 28 mars est une « loi coercitive », inspirée par la haine, dont les auteurs veulent, « avec une ruse consommée, extirper la foi du cœur des enfants ». Aussi risque-t-elle de faire basculer la grande majorité du peuple français dans l'irrégion³⁰. Pour l'instant, seules les populations ouvrières des villes sont touchées, mais l'influence pernicieuse des pouvoirs publics se fera bientôt sentir dans les campagnes. La *Kreuz-Zeitung*, l'organe des conservateurs prussiens, reproduit les interventions de Jules Simon, qui au Sénat tente, dit-elle, de préserver la France du « déclin moral », conséquence inévitable de l'« école sans Dieu »³¹, celles du duc de Broglie qui affirme que les procédés de Jules Ferry et le *Manuel d'instruction civique* de Paul Bert sont une atteinte à la liberté de conscience³², celles du comte de Saint-Vallier (ancien ambassadeur à Berlin) qui demande que soit maintenue l'instruction religieuse à l'école³³, celles de Chesnelong et de Buffet qui disent être les porte-parole d'une France qui veut rester chrétienne³⁴. Jules Ferry et la *République française*, organe de presse de Gambetta, répondent aux adversaires du projet de loi que le but est de garantir la « neutralité » de l'école. La *Kreuz-Zeitung*, comme la *Germania*, rejette cet argument ; pour elle, l'école laïque de la République sera une école de l'athéisme. Le *Reichsbote*, qui adopte toujours le ton le plus radical, va jusqu'à parler d'une école « païenne »³⁵.

Les libéraux allemands adoptent une attitude très différente. L'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg, tout en donnant la parole aux deux camps qui s'affrontent en France, souligne que la stratégie de la droite au Sénat est de tenter d'ouvrir une brèche dans le projet Ferry et de le faire capoter afin de freiner l'« esprit anticlérical et libre-penseur », l'« esprit laïque » qui domine le parti républicain au pouvoir³⁶. L'adoption de la loi marquerait, selon elle, la fin d'un conflit entre un « Sénat réactionnaire » et une « Chambre libérale ». Elle donne raison à Jules Ferry quand il affirme que l'école laïque est non pas une école « sans Dieu », mais une école « neutre ». La *Vossische Zeitung* voit dans la future loi « un événement de la plus haute importance pour l'histoire de la civilisation ». « La France », écrit-elle avant même l'adoption de l'ensemble du projet de loi, « fait ainsi un grand pas en avant qui la conduit vers un des buts essentiels de la République : la sécularisation de l'État. Elle est devenue ainsi, avec l'adoption de cette loi, le premier pays d'Europe à instaurer une école primaire laïque (*konfessionslose Schule*)³⁷. » Cette laïcité, explique le journal libéral, n'a rien à voir avec l'esprit laïque en apparence seulement des écoles interconfessionnelles allemandes ; il y a mille manières d'introduire l'esprit religieux à l'école. En France, tout est mis en œuvre pour empêcher cela. Totalement émancipée de l'Église, l'école française pourra donner à ses élèves « une vision du monde indépendante, moderne, fondée sur les sciences de la nature ». Et la *Vossische Zeitung* de conclure : Si le Sénat adopte le projet de loi, la France permettra l'« émancipation intellectuelle de l'école », et elle pourra, à juste titre, dire qu'elle « marche à la tête de la civilisation ». C'est ce qu'écrit aussi la *National-Zeitung*. L'organe de l'aile gauche des nationaux-libéraux qui ont fait sécession, défend l'idée de l'école « neutre » comme institution de l'État. Sa neutralité n'est pas synonyme d'irrégion officialisée, comme l'affirme le duc de Broglie, elle ne fait que tracer une frontière bien nette entre l'enseignement qui apporte des connaissances sur l'homme et celui qui touche aux choses sacrées, qui relève de l'Église et du clergé³⁸. « L'État laïque (*religionsloser Staat*) ne peut dispenser qu'un enseignement laïque (*religionsloser Unterricht*) », écrit la *National-Zeitung*, bien consciente du fait qu'une loi marquant une rupture aussi fondamentale ne pourra être mise en œuvre dans la vie nationale sans provoquer des luttes âpres et difficiles³⁹. Elle qualifie le processus déclenché par Jules Ferry d'« expérience ». Et si cette expérience réussit, conclut-elle, « la

victoire de la société des citoyens et de la science sur la hiérarchie ne fera plus de doute ». La loi que Ferry a inspirée marque « la libération définitive et totale de l'école des chaînes de l'Église » et « la séparation absolue du savoir et de la foi »⁴⁰.

La *Frankfurter Zeitung* voit dans la loi du 28 mars une victoire de la République, une défaite du cléricalisme face à l'État libéral. L'organe démocrate a toujours défendu le principe de la laïcité, dont il affirme qu'il est dans l'intérêt de l'État comme dans celui des Églises, et il dénonce la haine des fanatiques du parti clérical réactionnaire qui, par leur résistance, ont déclenché une « querelle scolaire » rappelant celle que l'on a connue durant les années 1860 dans le Pays de Bade⁴¹. L'*Allgemeine Chronik des Volksschulwesens* affirme que la loi française sur la laïcité de l'école a trouvé un écho favorable à l'étranger, mais que certaines de ses dispositions font l'objet de réserves, même parmi les libéraux. Elle reproduit un article du *Elsaß-Lothringisches Schulblatt* qui critique le caractère radical de cette loi et rejette l'idée selon laquelle l'instituteur ne serait qu'un « serviteur de l'Etat ». S'agissant de l'instruction religieuse, il pense qu'un compromis aurait été possible : l'école aurait pris en charge l'histoire de la religion et de l'art religieux, le chant, tandis que l'Église aurait continué à enseigner le dogme. Il n'imagine pas une éducation sans religion et une morale qui ne s'appuie pas sur la religion⁴². L'*Allgemeine Chronik des Volksschulwesens* a, pour sa part, vanté les mérites de Paul Bert et de Jules Ferry⁴³, mais, la résistance de la droite cléricale française à l'« école sans Dieu », lui inspire des doutes ; elle se demande si la loi du 28 mars sera la pierre angulaire d'une « saine évolution » de l'enseignement primaire en France ou si, comme c'est souvent le cas dans ce pays, il y aura un décalage entre les institutions existant sur le papier et la réalité⁴⁴.

L'instrumentalisation de la loi du 23 mars 1882 et de l'image de la France

Une analyse de la presse allemande montre bien que la politique scolaire de Jules Ferry était perçue en Allemagne comme une étape dans un vaste mouvement tendant vers la laïcisation de l'État et de la vie sociale. Dans la France républicaine étaient en effet soulevées des questions fondamentales comme celle de la séparation des Églises et de l'État ou de l'abolition du concordat. La formule du serment prêté par les témoins devant les tribunaux y était remise en cause, une loi sur les obsèques et une autre sur le divorce faisaient l'objet d'autres débats non moins passionnés. Autant de signes qui semblaient annoncer une évolution des sociétés modernes que les uns combattaient et que les autres appelaient de leurs vœux. La France républicaine semblait être le laboratoire où étaient réalisées des expériences dont on attendait et observait les résultats. C'est pourquoi la République de Jules Ferry a été instrumentalisée dans l'opinion publiée allemande ; elle a joué dans le débat allemand, dans la stratégie de tous les partis, un rôle particulier que nous allons essayer de définir. Et l'on voit bien que les enjeux ne se situaient pas seulement au niveau du débat idéologique, mais aussi au niveau politique, dans le contexte d'un rapport de forces nouveau.

Si en 1882 les catholiques allemands accordent une telle importance à la lutte menée par la droite cléricale française contre la politique scolaire de Jules Ferry, ce n'est pas seulement au nom de la solidarité catholique. C'est une stratégie avec laquelle ils poursuivent plusieurs objectifs. Ils s'efforcent de tirer parti du choc provoqué chez les conservateurs allemands par la loi scolaire française pour affirmer la nécessité de former un front uni contre l'influence de la France républicaine. Il s'agit pour eux de contrer les idées de 1789, en particulier l'athéisme des républicains, des libres-penseurs, des francs-maçons, des Juifs, qu'ils désignent comme leurs adversaires. Il s'agit aussi de discréditer les libéraux allemands, comme le montre bien la polémique des *Historisch-politische Blätter* contre la *National-Zeitung*⁴⁵. La

presse catholique répète à l'envi que les libéraux allemands ne font que propager en Allemagne des idées révolutionnaires, dont ils semblent ne pas connaître la logique. Une logique qui se vérifiera en France. Les républicains français s'appuient aujourd'hui sur les « communards », les anarchistes, les nihilistes ; à partir du moment où ils n'auront plus d'emprise sur elles, les masses athées se retourneront contre eux. L'Allemagne doit être préservée du risque de guerre civile qui menace de nouveau la France⁴⁶. La stratégie des catholiques consiste en outre à présenter leur Eglise comme une victime, des « rouges » en France et des libéraux en Allemagne, qu'ils confondent dans le même anathème⁴⁷. « Vis-à-vis de l'Eglise », affirme-t-on dans les *Historisch-politische Blätter*, « nos libéraux les plus modérés ne sont en rien meilleurs que les plus rouges des rouges français⁴⁸. » La loi du 28 mars 1882 n'est, à les en croire, qu'une des manifestations d'une « persécution » érigée en système, et dont l'Eglise et le clergé font les frais alors qu'ils sont des soutiens de l'Etat⁴⁹.

En faisant valoir cet argument, en dramatisant et en brandissant le spectre de la révolution, les catholiques font aussi sentir à quel point le *Kulturkampf* allemand a été une erreur⁵⁰. Cette alliance de circonstance avec les protestants orthodoxes dans la défense de l'école chrétienne, leur permet d'affirmer : ce n'est plus être « ennemi de l'Empire » que de défendre l'école chrétienne. Ils se plaisent à citer l'empereur Guillaume I^{er} qui, après les attentats de Hödel et Nobiling en 1878, répétait : « Le lien entre l'Eglise et l'école doit être maintenu. » Cette récupération d'événements qui ont marqué l'opinion permet aux catholiques de se présenter en alliés indispensables de l'Etat tout en revendiquant une certaine autonomie, en l'occurrence en revendiquant l'« école religieuse libre ». Ils présentent cette école qui élève les enfants dans l'esprit de l'Eglise comme une garantie pour l'avenir de la nation. Si l'école devient un monopole de l'Etat, le pouvoir cherchera peut-être un jour à l'influencer, affirment-ils. Le pouvoir auquel ils font allusion ici, c'est naturellement celui des libéraux⁵¹. En montrant qu'ils sont des alliés indispensables, les catholiques prussiens poursuivent donc un double but. Ils cherchent d'une part à hâter la fin du *Kulturkampf* afin de pouvoir, entre autres, exercer à nouveau leur influence sur l'école et les droits qu'ils disent avoir acquis sur elle au cours de l'histoire ; ils s'efforcent d'autre part de discréditer les idées libérales en présentant la France à l'opinion allemande comme un exemple dissuasif. La France qui, depuis la Commune, a sombré selon eux dans la dépravation, apparaît comme la victime d'une « secte fanatique », car les républicains modérés sont débordés par les « rouges » qui préparent la « révolution violente »⁵². Quand la *Germania* souligne qu'en France les libres-penseurs ne constituent qu'une minorité⁵³, c'est pour dénier à leur politique scolaire toute légitimité ; ce que les catholiques allemands leur reprochent aussi, c'est de faire le jeu des pires adversaires de la religion, de l'Eglise et du clergé : les socialistes, les communistes, contre lesquels ils retournent l'accusation que ces derniers portent contre les catholiques : celle d'être des fanatiques intolérants. Surtout, ils veulent mettre en garde leurs lecteurs contre le nihilisme, cette « tendance funeste » qui prétend construire le bonheur sur les ruines du monde⁵⁴. Souligner l'« opposition irréconciliable qui existe entre l'Eglise et la République française », c'est pour eux une manière de mettre en garde les Allemands et de les faire renoncer à l'idée d'instaurer un jour chez eux Etat républicain⁵⁵.

Les conservateurs protestants, dont la situation est différente de celle des catholiques prussiens, s'emploient essentiellement à montrer, en s'appuyant sur l'exemple de la France, les conséquences inéluctables de la guerre faite à la religion. Le *Reichsbote* du 30 mars constate que le spectre de la révolution est « de nouveau visible partout » en Europe. Il s'attarde sur le cas de la France où la Chambre et le Sénat cherchent, selon lui, à chasser la religion et l'Eglise de l'école, de la vie publique, et à fonder l'Etat sur l'athéisme. Il met lui aussi en cause la bourgeoisie libérale française dont il affirme qu'elle fait le jeu des

communistes. Usant d'une technique qui lui est familière, consistant à stigmatiser l'adversaire et à le présenter comme l'ennemi de tous, l'organe de Stoecker dénonce en bloc le capital, le positivisme (*Naturalismus*), les Juifs et tous ceux qui se disent libéraux ou progressistes⁵⁶. Par cette rhétorique le *Reichsbote* cherche moins à convaincre qu'à mobiliser en vue d'une lutte sans merci contre l'adversaire libéral. Il reproche à la *Kölnische Zeitung* de s'être félicitée de la décision du Sénat français et d'avoir déclaré : « Le 23 mars figurera en lettres rouges dans l'histoire de la Troisième République. » Tirant parti de cette métaphore, le *Reichsbote* note que ce rouge rappelle celui du sang, du sang que l'on a déjà vu couler durant la Révolution française et qui ne manquera pas de couler à nouveau. Ce journal n'affectionne pas seulement les images fortes qui doivent frapper le lecteur, il radicalise le ton, donne dans la simplification et ne recule jamais devant l'amalgame. Ainsi affirme-t-il que le « radicalisme athée » qui sévit en France n'est en rien différent du radicalisme modéré affiché par les progressistes allemands ; il cache un « radicalisme rouge ». Pour pouvoir arriver à cette conclusion, il diabolise la France qui donne, selon lui, « l'exemple de ce qu'est le libéralisme »⁵⁷.

D'habitude plus modérée, la *Kreuz-Zeitung* fait, elle aussi, le lien entre la France de 1882, la loi sur la laïcité de l'école et les idées de 1789. L'athéisme et le matérialisme triomphent aujourd'hui. Pourtant, à l'époque de la Révolution française, ils ont conduit à la destruction de toutes les institutions et, pour finir, au césarisme de Napoléon I^{er} qui a dompté le tigre. Ce précédent montre bien que la révolution est un « péché » auquel le journal conservateur oppose « une évolution tranquille dans l'esprit de Jésus-Christ ». Pour lutter contre l'« athéisme satanique » et éviter le spectacle de la décadence donné par la France, la *Kreuz-Zeitung* préconise un « renouveau moral et religieux sur la base du christianisme positif »⁵⁸. En décembre 1880 déjà, elle mettait ses lecteurs en garde contre l'image trompeuse d'une société sans Dieu, en affirmant : « La forme actuelle de l'Etat n'est viable que grâce à la religion et à l'armée permanente »⁵⁹.

Le camp des conservateurs allemands appelle donc à la mobilisation face au danger que représente selon lui la laïcisation de l'État entreprise dans République voisine. La presse libérale et démocrate s'appuie, au contraire, sur l'exemple de la France pour mettre en garde contre le réveil du cléricisme en Allemagne. La *National-Zeitung*, naguère favorable à l'école interconfessionnelle et plus modérée, se félicite de voir la France porter un coup fatal aux cléricaux, tandis qu'en Allemagne, dit-elle, le gouvernement et les conservateurs cèdent à leur pression grandissante. L'État prussien, comme elle le rappelle, a déjà essayé d'émanciper l'école de l'Église, avec des moyens certes moins radicaux, mais à présent, les inspecteurs laïques des écoles interconfessionnelles sont « victimes du vent conservateur qui souffle aujourd'hui »⁶⁰. L'école prussienne pâtit du contexte politique, du fait que le gouvernement a besoin de faire la paix avec le *Zentrum* et le pape. Quant à la *Frankfurter Zeitung*, elle est un cas particulier dans la mesure où elle est idéologiquement très proche des républicains modérés français, de Jules Ferry en particulier qu'elle a soutenu depuis le départ. Sa position consiste à justifier le *Kulturkampf* inauguré par Jules Ferry, en affirmant que « l'Etat défend son existence en prenant des mesures contre un clergé trop puissant »⁶¹.

La loi française du 28 mars 1882 a donc donné une tournure soudain plus polémique au débat allemand sur la question scolaire. Comme le montre une analyse de la presse allemande contemporaine, la loi de Jules Ferry fut perçue par les uns comme un danger, par les autres comme un espoir. Elle pouvait en outre être instrumentalisée par les deux camps qui s'affrontaient pour combattre l'adversaire et convaincre l'opinion. Enfin, le précédent français, en raison de son radicalisme et des conséquences qu'il entraînait, montrait bien qu'à

la question du rapport de l'école avec la religion, les Eglises et le clergé étaient liés des enjeux politiques considérables. Pour les conservateurs, il s'agissait d'endiguer l'influence libérale et socialiste et de prévenir ainsi le danger de la révolution ; le but des progressistes était d'émanciper les esprits de doctrines qui constituaient selon eux un obstacle au progrès. C'est sans doute en Prusse, où le *Kulturkampf* avait déjà mobilisé les esprits, que le débat fut le plus animé en raison de la situation particulière de cet État.

La mobilisation des forces conservatrices que nous avons observée ici à travers la presse au moment où la loi scolaire française de 1882 fut discutée et adoptée, permet de comprendre l'une des raisons pour lesquelles le lien entre l'école publique allemande et la religion n'a jamais été rompu. Dans l'Allemagne impériale, les progressistes ne furent pas en mesure de faire passer l'idée de la séparation des Eglises et de l'école qu'ils avaient inscrite dans les programmes de leurs partis politiques. La *Frankfurter Zeitung* avait peu de chance de changer cet état de choses quand elle montrait, en se fondant sur l'exemple de la France, que la laïcité de l'école était une nécessité dictée par l'époque moderne. Les deux camps se rejetaient mutuellement la responsabilité dans une situation de crise qu'ils disaient inquiétante, mais pour des raisons différentes.

Finalement, tout était une question de rapports de forces. Le cléricalisme, même s'il était de plus en plus contesté et combattu, réussit à affermir ses positions et à conserver une bonne partie de son influence. Les conservateurs lui apportèrent leur soutien parce qu'ils considéraient l'action de l'Eglise comme un rempart contre le libéralisme et le socialisme. Ils pouvaient aussi s'appuyer sur les institutions dans les pays protestants où le monarque était le *summus episcopus* de l'Eglise. C'est ce que devait rappeler Guillaume II lors de la Conférence pédagogique de 1890. Il insista sur la nécessité de moderniser les contenus de l'enseignement, certes, mais rappela qu'il veillerait personnellement à ce que soit préservé le lien étroit existant en Prusse entre la religion, l'Eglise et l'école⁶².

Jules Ferry et Bismarck sous la présidence du Conseil de Jules Ferry (21 février 1883-30 mars 1885) : la conférence de Berlin sur le Congo et l'Afrique occidentale

Au moment où Jules Ferry devient pour la seconde fois président du conseil, le 21 février 1883, les relations entre la France et l'Allemagne semblent s'améliorer. Pourtant, nous l'avons vu, un fervent sentiment patriotique habite toujours Ferry. Or, voici qu'au mois d'août la *Gazette de l'Allemagne du Nord* (*Norddeutsche Allgemeine Zeitung*), organe officieux, publie un article consacré aux mesures prises par la France sur ses frontières de l'Est et pour le développement de ses forteresses. Charles Ferry se montre préoccupé, Jules lui répond : « Cher ami, inutile de me convier à être inquiet. Je le suis sérieusement. Il est clair que le fameux article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* n'était point un incident de presse. »⁶³ Sans attendre, le prince de Hohenlohe, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris est venu donner des explications, « bien entendu sous le sceau d'un secret absolu ». Il a apporté un télégramme portant la signature de Bismarck. L'article de la *Gazette* a bel et bien été inspiré par le gouvernement de l'Empire, mais le chancelier trouve ses propos excessifs, disproportionnés au regard des « nécessités de la situation ». L'intention n'était pas de menacer la France ; aux dires de Hohenlohe, il s'agissait « seulement de préparer l'opinion française aux mesures qui allaient être demandées au parlement allemand », des mesures militaires concernant l'Alsace-Lorraine, exigeant de nouveaux crédits, mais rendues nécessaires par l'agitation en France des « *intransigeants* d'Alsace-Lorraine », qui présentent « comme provisoire l'état des choses créé par le traité de Francfort ». Et Hohenlohe de rendre hommage à la correction du gouvernement.

Comment interpréter le télégramme « pacifique » (Ferry) de Bismarck ? Les griefs contre la presse nationaliste française ne sont que l'enrobage d'un message que le Chancelier veut faire passer et que Ferry traduit ainsi : « Nous allons prendre des mesures militaires en Alsace-Lorraine ; gardez-vous bien de nous imiter. » (p. 340) D'autres, écrit Ferry, défendent la thèse suivante : Bismarck prépare secrètement un conflit entre l'Autriche et la Russie, à propos d'une des nombreuses questions qui opposent l'Autriche et la Russie dans les Balkans ; il s'agit donc de tenir la France en respect, et de l'empêcher d'intervenir en faveur de la Russie dont elle redoute l'affaiblissement. Accumuler des forces en Alsace-Lorraine serait un moyen de renforcer en France le parti de la paix (p. 340). Qui peut deviner les intentions réelles de Bismarck ? La question qui s'impose ici est celle de savoir quel choix va faire Jules Ferry, quelle attitude il va adopter face à Bismarck. Disons-le d'emblée : ce sera celle de la prudence, d'une prudence qui lui laissera davantage de marge d'action dans le domaine colonial, en confortant Bismarck dans l'attitude qui a été la sienne depuis les débuts de l'aventure française en Tunisie en 1881, alors que Jules Ferry était président du Conseil⁶⁴.

Le secrétaire d'État aux affaires étrangères, le comte von Hatzfeldt, écrit, dans une note datée du 6 décembre 1883, que l'ambassadeur de France à Berlin, le baron Alphonse Chodron de Courcel, lui a rendu visite à son retour de Paris. Il lui a transmis les remerciements du président Jules Grévy et de Jules Ferry qui se félicitent des « ouvertures aimables » que le prince de Hohenlohe a faites auprès d'eux concernant les dispositions du gouvernement impérial à l'égard du gouvernement de la République. Le baron de Courcel a, à plusieurs reprises, répété qu'il a été chargé de donner à Berlin les mêmes assurances et qu'il serait particulièrement heureux d'avoir l'occasion de les transmettre personnellement au Prince de Bismarck⁶⁵. Celui-ci se repose dans son domaine de Friedrichsruh, dans le Schleswig-Holstein ; souffrant, il recevra malgré tout l'ambassadeur de France qui envoie à Jules Ferry un rapport d'une longueur inhabituelle, assorti de la mention « confidentiel », sur la visite qu'il vient de faire à Bismarck. L'entretien a porté sur deux points : ses rapports avec la France et les relations que l'Allemagne entretient avec les différents pays européens. Voici ce qu'écrit l'ambassadeur dans ce document de la plus haute importance : « Ainsi que je l'ai remarqué dans mon rapport d'hier, le prince de Bismarck a commencé par me féliciter de votre succès à la Chambre, et de la majorité considérable qui avait voté le crédit demandé par le Ministère pour le Tonquin. Je vous ai rendu compte à ce propos de ses assurances et bon vouloir envers le gouvernement de la République et spécialement envers le Cabinet que vous présidez. Il accueilli avec des marques de satisfaction et de confiance les déclarations que je lui apportais au sujet de vos intentions pacifiques et de votre désir d'entretenir de bonnes relations avec le gouvernement impérial. Mais tout en témoignant qu'il était heureux de connaître vos dispositions personnelles et qu'il en appréciait toute la valeur, il n'a pas laissé d'indiquer que certains mouvements d'opinion, créés et grossis par l'action de la presse, pouvaient être plus forts que les gouvernements les mieux intentionnés. Ce n'étaient donc pas les sentiments et la ligne de conduite des hommes au pouvoir qui lui inspiraient des doutes ou prêtaient à sa critique, mais il était dominé par l'appréhension que, contre vos désirs mêmes, quelque malentendu ne vînt un jour rendre votre position difficile vis-à-vis de l'Allemagne et qu'une surexcitation du patriotisme français ne suscitât des causes de conflit entre les deux pays. [...] »⁶⁶

Que retenir de cet entretien, ô combien important, que l'ambassadeur rapporte dans le détail. Bismarck se félicite des dispositions de Jules Ferry, mais redoute l'influence de la presse sur l'opinion française et à l'agitation « dangereuse » qu'elle entretient en exploitant le thème de la « revanche ». Aussi se montre-t-il pressant : « Il y a donc, dit-il, grand intérêt à y couper court », de « prendre des mesures préventives ». Jules Ferry doit savoir que Bismarck

tient à l'Alsace : elle est un « glacis » nécessaire à la sécurité de l'Allemagne et qui doit assurer sa défense ; il tient donc au *statu quo*, car il n'est pas question de revenir sur le traité de Francfort. La préoccupation de Bismarck est la paix qui est un facteur de prospérité ; c'est pourquoi l'Allemagne est « absolument et exclusivement pacifique à l'égard des différents États de l'Europe aussi bien qu'à l'égard de la France » (Courcel) : elle n'a rien à gagner en provoquant une guerre. Il ajoute toutefois : « Je ne suis pas dans le secret de la Providence, je ne sais pas si deux peuples sont fatalement condamnés à se faire la guerre, mais je sais que le devoir des hommes politiques est d'agir comme si ce jour ne devait pas arriver et de tout faire au moins pour l'éloigner le plus possible. » Et l'ambassadeur de conclure : « J'ai pu constater en mainte occasion [au cours de cette conversation] le désir évident du chancelier d'Allemagne de nous inspirer confiance dans ses desseins à l'égard de notre pays. Je répondais de mon côté à votre pensée en m'efforçant de lui donner une confiance semblable dans nos propres intentions. »

Ce climat de confiance va servir les intérêts de Bismarck qui, en 1884, s'est converti à la politique coloniale. En 1881, quand Jules Ferry travaillait au gain de la Tunisie, il disait encore que l'Empire « saturé » laissait à la France l'aventure coloniale qui, pensait-il, lui donnait un centre d'intérêt la détournant de l'idée de revanche. Mais depuis 1881, l'Allemagne était rapidement devenue une puissance économique, et les milieux d'affaires représentés par le parti libéral de droite souhaitaient que le gouvernement inaugure une politique coloniale. Ayant besoin d'eux pour les élections législatives de 1884, Bismarck avait placé les colonies allemandes sous la protection de l'Empire. L'Allemagne entrait donc dans le concert des nations coloniales qui étaient en train de se partager le monde. L'Afrique occidentale était une de ces régions où le commerce allemand pouvait se développer.

Dans cette affaire, l'habileté du chancelier consista à profiter du climat favorable qui s'instaurait entre les deux pays, pour proposer à la France une entente qui devait permettre de garantir aux nations intéressées la *liberté du commerce sur les mers* et en Afrique occidentale. Une action commune de la France et de l'Allemagne devait permettre de s'imposer face à l'Angleterre. C'était au moment où une conférence réunie à Londres pour régler cette question venait d'échouer. Il jugeait opportun de charger le Prince de Hohenlohe, l'ambassadeur d'Allemagne, de transmettre à Paris, de manière confidentielle, des « ouvertures » qui permettraient de faire avancer les négociations. Lisons ensemble ce que Bismarck écrivait le 7 août 1884 au secrétaire d'État aux Affaires étrangères von Hatzfeldt ; nous aurons tout compris de ses intentions ... et de son opportunisme : « Si la France manifeste des dispositions favorables, nous pourrions lui faire la proposition d'esquisser ensemble un accord sur la base duquel la liberté du commerce avec les parties de la côte qui ne sont jusqu'ici placées sous aucune juridiction européenne serait accordée aux signataires du traité, dès que nous serons tombés d'accord sur les termes de cet accord en nous référant à celui qui a été adopté dans l'Est asiatique. Nous pourrions ensemble inviter à y adhérer les puissances intéressées, comme l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, le Portugal, la Belgique, voire seulement l'une de ces deux dernières dans le cas où une entente entre elles ne pourrait être obtenue, et provisoirement chercher à obtenir la conclusion du traité entre celles qui sont disposées à y adhérer. Si l'on peut amener l'Angleterre à adhérer, cela serait souhaitable ; c'est à peine si je considère que cela est vraisemblable. Je crois plutôt que les ambitions exclusives de l'Angleterre qui cherche à régner le plus possible seule sur les mers extra-européennes, mettront les autres nations commerçantes dans la nécessité de créer, en s'associant, un contrepoids face à la suprématie coloniale de l'Angleterre.

Le Prince de Hohenlohe doit s'entretenir de cette idée de manière prudente avec Ferry, chez lequel l'interruption de la conférence et les circonstances dans lesquelles elle a été

interrompue feront peut-être naître des dispositions qui le rendront sensible à notre plan. Le besoin analogue de se défendre contre des empiètements de l'Angleterre sur les mers a donné naissance, au siècle passé, au phénomène que l'on appelle la 'neutralité armée', en vertu duquel presque tous les États européens de l'époque se sont efforcés, en s'associant, de maintenir un équilibre face à la suprématie de l'Angleterre sur les mers. » La conférence à laquelle Bismarck a convié les pays intéressés a lieu de novembre 1884 à février 1885 ; mais, comme nous l'expliquent les historiens de l'histoire coloniale, elle ne répond pas vraiment aux attentes des Français et des Allemands. Certes, Jules Ferry a déjà réussi, en 1884, à faire reconnaître un droit de préférence à la France sur l'État indépendant du Congo si l'Association internationale de Bruxelles venait un jour à y renoncer, et en 1885, par la convention de Berlin, il obtient, de concert avec Bismarck, le régime de la porte ouverte avec égalité commerciale entre les Européens, la liberté de navigation du Congo et du Niger et l'obligation d'occuper effectivement les territoires pour justifier leur annexion ; mais, contrairement aux apparences, c'est plutôt la Grande-Bretagne, – contre laquelle la conférence de Berlin était dirigée, – qui peut se flatter d'avoir remporté un succès : elle a écarté la France du Congo, fait reconnaître ses revendications sur le Bas-Niger, empêché Bismarck de faire prévaloir ses vues sur les conditions de l'occupation effective et contribué ainsi à compromettre l'entente franco-allemande⁶⁷.

Ce qui nous intéresse ici, ce ne sont pas tant ces considérations que l'écho qu'a trouvé dans la presse française et allemande cette action commune de Jules Ferry avec Bismarck. Les libéraux allemands, plus soucieux que d'autres de l'entente avec la France, se félicitent de cette évolution positive des relations entre les deux pays. Dans un très long éditorial d'octobre 1884, la *Gazette de Francfort (Frankfurter Zeitung)* constate qu'est arrivé un moment psychologiquement favorable où le rapprochement peut s'opérer ; mais, son correspondant de Paris redoute l'influence de la presse française. Tout dépend finalement de l'état de l'opinion et de la majorité de la Chambre : les adversaires de Ferry, les monarchistes, les intransigeants, ceux qui aspirent au pouvoir. L'opposition en France assure que Ferry a conclu une alliance avec Bismarck, trahi les intérêts de la France et vendu le pays à l'Allemagne pour sortir de l'impasse chinoise. La *Gazette de Francfort* répond : les deux pays n'ont pas besoin de recourir à une alliance pour ménager leurs intérêts en commun, ils négocient en tant que grandes puissances sur un pied d'égalité, et selon le principe de réciprocité, ce qui paraît ici élémentaire. Ainsi la *Gazette* dit-elle du journal de Clemenceau, *La Justice*, qu'elle fait preuve de « naïveté politique » (mais elle se trompe), elle dit du journal *Le Siècle* qu'il brandit le « spectre germanique ». Elle donne en revanche raison au *Temps* qui reproche au nationaliste Déroulède de manquer de tact politique, de cultiver un discours outrancier pour faire oublier le fiasco de sa Ligue patriotique. La *Gazette de Francfort* s'avance peut-être un peu vite quand elle écrit : « Il est révolu le temps où le fait de raviver le souvenir de 1870 faisait monter le sang à la tête des Français et un slogan faisait allusion à la revanche leur faisait serrer les poings. »

Pour l'heure, il fallait attendre les échéances électorales prochaines ; une défaite de Ferry était possible. « Mais même dans ce cas de figure défavorable, concluait-elle, Jules Ferry aurait le mérite d'avoir posé la question d'un rapprochement de la France avec l'Allemagne et, du moins, d'avoir cherché à la résoudre. C'est pourquoi l'histoire lui saura gré de ses efforts si jamais il devait ne pas trouver de majorité au Palais Bourbon. »⁶⁸ Et avant même le début de la conférence de Berlin, elle notait encore : « Le rapprochement entre la France et l'Allemagne perdurera après l'affaire du Congo, et la démarche commune des deux pays aura pour longtemps une influence sur la politique européenne. Mais, en même temps, cela n'aura pas d'incidence fâcheuse pour les Français, et avec le temps ils trouveront que ce qu'ils

appellent l'« hégémonie germanique » est elle aussi un fantôme. Nous espérons et nous souhaitons qu'ils se fassent peu à peu à l'idée que ce qui a été réalisé aujourd'hui, à titre provisoire et pour une question particulière, doit durer et se généraliser ; l'Europe tout entière ne pourrait que s'en féliciter. »⁶⁹ Une remarque s'impose ici à propos de ce journal libéral de gauche allemand très influent. La crise du boulangisme et, plus tard, les deux affaires du Maroc devaient favoriser un regain du patriotisme/nationalisme/chauvinisme en France ; et l'on allait voir cette presse libérale, qui soutenait le mouvement pacifiste de la Conciliation internationale, observer avec inquiétude l'évolution du climat en France, dans un climat de « paix armée » et alors que de nombreux nuages sombres s'accumulaient à l'horizon du ciel européen. On pouvait alors se dire : où est l'époque de Jules Ferry que certains saluaient comme un moment d'espoir.

Après la conférence de Berlin sur le Congo, à l'issue de négociations serrées, la *Gazette de Francfort*, déclarait que cette conférence avait été « une œuvre de paix » ; finalement, il n'y avait eu ni vainqueur, ni vaincu, et c'était là un avantage en comparaison de tant d'autres conférences ou congrès précédents dont on a dit qu'ils avaient marqué une époque. « L'idée de cette conférence n'est pas née dans l'esprit d'un seul homme, même le fait qu'elle ait été rendue possible grâce à une entente avec la France est indubitablement dû au mérite du chancelier allemand. »⁷⁰ Quelques temps après, le 30 mars, le cabinet Ferry avait vécu à cause de l'affaire du Tonkin. La chute de Ferry fut largement commentée dans la presse allemande dans la mesure où, comme le soulignait la *National-Zeitung* (journal libéral), « la position actuelle de la France sur toutes les questions européennes était liée à la personne de Ferry ». Son départ était de ce fait considéré en Allemagne comme « un événement d'une portée incalculable pour la situation politique générale ». Et les déboires de la France au Tonkin, la victoire de la Chine, devait être un avertissement pour les puissances européennes⁷¹. Quand la rédaction du journal allemand écrivait cela, on ne savait pas que la Chine venait de proposer la paix.

1885-1893 : la lutte contre le boulangisme

La souplesse dont l'homme politique responsable, du républicain de gouvernement, de l'opportuniste, avait fait preuve ne doit toutefois pas faire oublier que Ferry lui-même restait un patriote ; il l'avait montré à travers sa politique scolaire, qui avait aussi une dimension nationale, et à maintes occasions on l'a vu protester de son patriotisme. Dans le discours de Bordeaux de 1885, après avoir rappelé que l'expérience de la guerre de 1870/71 l'avait amené à se détourner de ses utopies de jeunesse, Jules Ferry tient à mettre en avant le caractère énergique de son attitude vis-à-vis d'un voisin qui peut, de nouveau, devenir un ennemi qu'il faudra bien combattre un jour. Il souligne une des dimensions de sa politique scolaire et militaire alors qu'il était président du conseil : « Et que fait-il aujourd'hui [ce pays] ? Il restitue aux vertus militaires le rang qu'elles doivent occuper dans l'ordre des vertus civiques, c'est-à-dire le premier, et, en conséquence, il s'efforce de militariser l'école, et, par une loi militaire qui est la plus rigoureuse de toutes celles qui sont appliquées en Europe, par la dernière loi sur l'armée votée par la Chambre, il s'efforce de militariser la nation tout entière. (Applaudissements.) [...] Nous avons appris quelque chose à l'école des événements. »⁷²

La distribution des prix : un discours de Jules Ferry en 1889

Les manuels scolaires et la préparation militaire remplissaient des fonctions particulières, mais ils n'auraient pas été suffisants s'ils n'avaient pas été en quelque sorte cadrés par le discours des maîtres et des hommes politiques, notamment au moment de la distribution

solennelle des prix. Il s'agissait de donner une explication à la jeunesse, de donner un sens à ce qui lui était enseigné. Une analyse des discours de distribution des prix montre la place qu'y occupaient et la mémoire de 1871 et les espoirs que la France pouvait nourrir pour l'avenir. Deux exemples suffiront à se faire une idée de la dimension politique des messages qui étaient délivrés à la jeunesse à cette occasion. Au début du mois d'août 1889, Jules Ferry présida la distribution des prix du collège de Saint-Dié. C'était en pleine crise boulangiste. En décembre 1887, il avait été blessé à l'Assemblée par un coup de revolver tiré par un boulangiste ; en août 1889, on était dans le contexte d'une campagne électorale difficile, à l'issue de laquelle il allait perdre son siège de député remporté par un conservateur. Après avoir évoqué le souvenir du vieux collège de Saint-Dié, le temps où ses élèves allaient terminer leurs études à Strasbourg, Jules Ferry évoquait l'Alsace : « À l'ombre de cette cathédrale de Strasbourg, dont nous ne pouvons prononcer le nom sans que nos yeux se mouillent de larmes... ; elle était si gaie alors, si riante, dans sa dentelle de pierre, elle est aujourd'hui si triste et si sombre, dans sa longue attente de veuve désolée. »⁷³

Rappelant à ses jeunes auditeurs qu'ils étaient appelés à devenir soldats, il poursuivait : « Dans une race militaire et sur la frontière, cette obligation est recueillie sans murmure. On peut en parler devant des mères lorraines. Oui, Mesdames, si la charge vous paraît lourde, si votre tendresse maternelle en tressaille et s'en inquiète, levez les yeux vers le ciel, du côté de l'Est, regardez *la ligne bleue des Hautes-Vosges*... Pour celles qui sont venues de là-bas, afin de soustraire leur plus cher trésor, leurs enfants, à la lourde main du vainqueur, comme pour celles qui leur ont ouvert les bras et donné au milieu de nous l'hospitalité comme à des sœurs, le devoir est le même, et c'est la même prière qui flotte sur nos lèvres. »⁷⁴ S'adressant sans les nommer à ses adversaires boulangistes, il dénonçait leur patriotisme tapageur et légitimait la politique étrangère prudente qu'il s'était efforcé de pratiquer à l'époque où il était président du Conseil : « Car tel est votre patriotisme vosgien. Il est fait de travail et de silence. Il ne se répand pas au dehors en manifestations tapageuses (applaudissements) ; il sait trop bien que les imprudences qui se commettent de ce côté des Vosges retombent, de l'autre côté, en rigueurs nouvelles et en nouvelles persécutions. Notre patriotisme est le vrai patriotisme : celui qui se souvient, qui travaille et qui espère. »⁷⁵

Sa disparition (17 mars 1893) : les hommages de la presse allemande

On se rappelle qu'en 1891 Jules Ferry fut élu sénateur dans les Vosges et en février 1893 à la présidence du Sénat. La presse allemande s'en félicita et, en mars 1893, après sa disparition, celle-ci lui rendit un hommage unanime, montrant que chez nos voisins la politique à la fois sage et courageuse du président du Conseil (en 1884 et 1885) restait interprétée comme une volonté d'apaisement et le point de départ de relations nouvelles entre les deux pays.

La France a perdu l'un de ses plus éminents hommes politiques

Si Jules Ferry a joui de l'estime de nos voisins allemands, il fut en revanche très impopulaire en France, en dehors de sa mouvance politique, la mouvance dite « opportuniste », du cercle de ses amis et de tous ceux qui le connaissaient bien. En mars 1893, peu de temps avant la disparition de Jules Ferry, Eugène Dubiez tente une explication de ce phénomène dans la *Revue bleue (Revue politique et littéraire)* ; Dubiez a été secrétaire général de la Direction de la presse au ministère de l'Intérieur, et il est alors secrétaire de la Ligue française de l'enseignement. Il a donc exercé des fonctions qui lui permettent de savoir ce dont il parle. Ce sont moins les traits de caractères, pour intéressants qu'ils soient, que les

principes de l'homme d'État qui méritent ici notre attention. Après avoir rappelé que les inimitiés sont inévitables en politique, Dubiez conclut : « Quoiqu'il en soit, je vous ai menés dans la coulisse ; vous savez pourquoi on incite le parterre à siffler. M. Ferry n'est pas aimable pour ceux qu'ils n'aiment pas. Homme d'État, il a l'énorme travers de tout sacrifier à l'État. Voilà le point capital, le crime d'État, le péché contre le Saint-Esprit pour lequel il n'y a pas de rémission. »⁷⁶ Quand Jules Ferry est élu à la présidence du Sénat, la presse libérale allemande s'en félicite. Pour le *Berliner Tageblatt*, c'est l'occasion de revenir sur le sort qui lui a été réservé depuis sa chute, fin mars 1885. « Jamais l'injustice de l'attitude d'un peuple à l'égard d'un homme d'État n'a été plus grande, mais aussi et surtout plus sotte et insensée qu'à l'égard de Jules Ferry », écrit le *Berliner Tagblatt*. Et le journal allemand d'expliquer pourquoi à ses lecteurs : « Il y a en France un signe qui ne trompe pas quand on veut connaître la valeur ou la nullité d'un homme d'État républicain. Il suffit d'observer comment la droite monarchiste se comporte à son égard. Voit-elle en lui un défenseur implacable de la République qui, sans scrupule, tape sur les doigts des ennemis de la constitution actuelle quand ils mènent leurs intrigues, et qui est en mesure d'affermir toujours plus la confiance dans les institutions, et de consolider toujours plus l'édifice, alors malheur à lui ! Aucun moyen n'est alors trop vil pour provoquer sa chute, on a recours au mensonge, à une indignation morale artificielle, à l'hypocrisie, même si la patrie doit en subir les blessures les plus graves. D'un homme que la droite monarchiste persécute, on peut dire assurément que, quel qu'il soit, il est un défenseur de la République. »⁷⁷

Le *Berliner Tageblatt* rappelle l'attitude des radicaux en 1885, qui se sont alliés à la droite pour abattre Ferry ; l'attentat perpétré contre lui en 1887 par un dément (Aubertin) ; sa défaite électorale à Saint-Dié en 1889 face à un boulangiste inconnu. Le 4 janvier 1891, toutefois il a été élu sénateur dans le département des Vosges. Dans son édition du soir du 10 janvier 1891, le *Berliner Tageblatt* écrivait : « C'est un événement remarquable que cette élection de Ferry, le retour du Tonkinois dans l'arène politique. Cette élection peut avoir des conséquences étranges, inattendues et peut-être très désagréables pour beaucoup. Il y a en effet une communauté de pensée entre le Sénat et Ferry qui devrait exercer au Palais du Luxembourg une grande influence et y jouer un rôle important. En fait, Ferry semble être destiné aux fonctions de président du Sénat. » En cette fin du mois de février 1893, le *Berliner Tageblatt* peut se flatter d'avoir vu juste. Mais Jules Ferry décède le 17 mars, à l'âge de 60 ans, prématurément pour un homme de sa stature, mais qui a été, il est vrai, très éprouvé par l'attentat commis contre sa personne en 1887, à l'époque de la crise déclenchée par sa candidature à la présidence de la République. Tout cela est rappelé dans le journal conservateur *Der Reichsbote* qui écrit : « [...] et à présent il nous faut confirmer que la disparition [de Ferry] est une perte inestimable pour la cause de la démocratie parlementaire autoritaire, une perte qui se fera d'autant plus durement sentir que ce système qui dure depuis 1879, dont il a été le deuxième fondateur et qui depuis une quinzaine années de paix avec l'extérieur et de paix à l'intérieur a maintenu un calme louable pour la situation qui est celle de la France, se trouve à présent menacé dans tous ses fondements par les assauts de la mouvance césariste. »⁷⁸ Le journal conservateur allemand exprimait ici une crainte répandue outre-Rhin : celle de voir le mouvement nationaliste triompher en France, triomphe dont on pouvait redouter les conséquences pour la paix. Le sujet d'inquiétude restait Déroulède et la Ligue des patriotes. L'organe du pasteur conservateur Stoecker ajoutait : « La Ligue des patriotes qui le stigmatisait, disant de lui qu'il était un ami des Allemands, un partisan de la paix à tout prix et en tant que tel un ennemi des Russes, lancèrent le slogan : 'Vive la Russie !', et les radicaux de tout crin comme les révolutionnaires socialistes unirent leurs voix. La presse radicale et celle de la Ligue ouvrirent alors contre l'homme le plus haï de

France (*der bestgehasste Mann Frankreichs*) une campagne de diffamation qui se traduit par d'indicibles provocations demandant qu'il soit renversé. »

Il n'est pas possible de rendre compte ici d'une littérature très abondante. Limitons-nous à quelques idées fortes. Pour la revue littéraire libérale, très renommée, *Deutsche Rundschau*, Ferry était « un homme d'État qui a bien mérité de la République française » ; comme beaucoup d'autres organes de presse elle salue ses « talents d'homme d'État ». Elle souligne que s'il était accusé par la presse boulangiste d'avoir des sympathies pour l'Allemagne, quelques signes montraient qu'il gardait des préjugés à l'égard de l'Allemagne, et qu'« il savait les mettre au service des intérêts supérieurs de la patrie »⁷⁹. Terminons cette revue de presse avec la *Kölnische Zeitung* qui écrivait : « Il ne nous a en vérité rien réservé de bon, ce favori des feuilles satiriques françaises, avec son nez en bec d'aigle fortement prononcé et ses favoris ; mais là où en Allemagne était prononcé le nom de Jules Ferry, pas seulement dans les véritables milieux politiques, mais aussi parmi le peuple, c'était avec une considération mêlée de respect. »⁸⁰ Longue est la liste des éditoriaux très longs consacrés à Ferry dans la presse allemande durant le printemps de 1893. Les opinions sont parfois mitigées, quand il s'agit des intérêts nationaux, mais le plus souvent flatteuses dès lors qu'il est question de la personnalité de l'homme d'État.

1893 : Alfred Rambaud avocat de la politique allemande de Jules Ferry

En France, on pouvait avoir l'impression que, malgré le respect qui entourait ses funérailles, Ferry avait besoin d'un avocat. Ce rôle, c'est Alfred Rambaud qui, en 1893, devait le jouer. L'historien Alfred Rambaud, qui a enseigné à la faculté de Nancy de 1875 à 1879, devait travailler plus tard avec Ernest Lavisse, fut appelé en 1879 par Jules Ferry qui lui confia la direction de son cabinet au ministère de l'Instruction publique. Conseiller général puis sénateur du département du Doubs, il fut également ministre de l'Instruction publique (du 29 avril 1896 au 29 juin 1898), puis reprit son enseignement après la chute du gouvernement Jules Méline. Il appartenait donc à la mouvance des républicains modérés. Après avoir servi Ferry, il devait aussi se montrer dévoué à Méline. Dans la *Revue politique et littéraire (Revue bleue)* du 25 mars 1893, il publie un essai qui est un plaidoyer de la politique de Ferry dans tous les compartiments de son action. S'agissant de la politique allemande, qui n'était pas sans lien avec sa politique coloniale, de l'ancien président du conseil, il présente pour sa défense un certain nombre d'arguments : Le premier est le suivant : Qui dans la France de 1893 songe à déclencher une guerre contre l'Allemagne ? « M. Ferry n'a pas seulement été le *Tunisien* et le *Tonkinois*, écrit Alfred Rambaud. Il a été le *Prussien*. Examinons. Nous sommes en 1893, et nous n'avons pas encore déclaré la guerre à l'Allemagne pour la révision du traité de Francfort. Personne, ayant chez nous quelque compétence militaire ou diplomatique, ne nous conseille même de la déclarer. Reprochera-t-on à M. Ferry de ne l'avoir pas déclarée en 1879, quand nos forces étaient loin d'être ce qu'elles sont aujourd'hui. On lui en veut d'avoir usé d'une sorte de *modus vivendi* avec l'Empire voisin. Quand une puissance comme la France se trouve en présence d'une puissance comme l'Allemagne, quand si gros est l'enjeu de la partie, il faut savoir très bien ce qu'on veut faire. Ce sont surtout les portes du temple de Janus qui doivent être ouvertes ou fermées. Soyons en paix ou soyons en guerre. »⁸¹ Le deuxième argument est que Jules Ferry a pu tirer parti de cet état de paix, de ses relations apaisées avec l'Allemagne : « Si l'on est en paix, encore faut-il savoir profiter des avantages de la paix. Or un de ces avantages, c'est de pouvoir, par voie diplomatique, traiter des intérêts particuliers à chacune des deux puissances ou communs à tous deux. Si l'Allemagne s'y était opposée, assurément nous n'aurions pu acquérir la Tunisie quoique que nous ne la devions pas à un accord avec elle, mais bien à une

entente avec l'Angleterre. Il nous a été avantageux, pour l'acquisition du Congo et de Madagascar, que l'Allemagne n'y fût pas résolument hostile. Dans notre conflit avec la Chine, il nous a été avantageux que l'Allemagne ne protestât point contre le blocus du riz. »⁸² Le troisième argument est que les puissances européennes ont intérêt à faire cause commune contre la puissance hégémonique qu'est devenue l'Angleterre. (L'Entente dite cordiale avec celle-ci ne sera conclue que vingt ans plus tard !): « En ce qui concerne l'Égypte, poursuit Alfred Rambaud, il était permis à un patriote français de faire comprendre à l'Allemagne, à l'Autriche, à la Russie, à toute l'Europe, qu'elles ont le même intérêt que nous à ce que l'Angleterre ne soit pas maîtresse absolue de ce pays. C'est ce qu'a fait M. Ferry. » Quatrième argument : le départ de Ferry va compromettre les résultats d'une politique faite de sagesse et de perspicacité : « Quand il est tombé, le 30 mars 1885, l'Europe s'était mise d'accord pour obtenir de l'Angleterre qu'elle fixât un délai pour l'évacuation. La chute de M. Ferry a tout remis en question ; maintenant l'Angleterre s'installe et se carre dans cette Égypte qui fut autrefois un pays français, qui devrait être aujourd'hui une sorte de Belgique africaine, ouverte à tous les pavillons. » Et Rambaud de critiquer les interventions (contreproductives, dirait-on aujourd'hui) du grand ennemi de Jules Ferry, Georges Clemenceau, qui dans cette séance du 30 mars 1885 a fait perdre pour la seconde fois l'Égypte à la France (29 juillet 1882). L'intérêt français n'a, selon lui, rien gagné à cette chute du « ministère prussien ». « Si étroit et aveugle que soit le patriotisme de Déroulède, l'honorable député a fini cependant par entrevoir que, dans ces deux journées de dupes, il y eut une autre victime que M. de Freycinet ou M. Ferry : la France. »⁸³ Cinquième argument : Durant la période où Ferry fut président du conseil, il n'y a pas eu d'incidents de frontières. Pour autant, Jules Ferry n'a rien livré, rien « vendu » à l'Allemagne. En revanche, ajoute Rambaud, la France n'a rien oublié : « Notre préparation à la lutte suprême n'a pas été ralentie d'une minute ; on n'a pas cessé d'accroître les régiments, de renforcer les lignes de forteresses, de perfectionner les canons et les fusils, d'instruire les officiers et d'entraîner les hommes ; on n'a pas renoncé à une pouce de la terre d'Alsace-Lorraine. On n'a pas diminué notre situation en Europe, on l'a prodigieusement grandie dans le monde. » C'est là ce que Ferry lui-même rappelait à Bordeaux en 1885.

Mais le plaidoyer de Rambaud ne s'arrête pas là. Aussi montre-t-il la diversité des aspects liés à la question des relations franco-allemandes à cette époque, et entre autres les aspects psychologiques. En voici quelques-uns : Sixième argument : Acquérir des colonies, ce n'est pas affaiblir la France. L'Allemagne a, elle aussi, annexé des territoires en Afrique. En est-elle affaiblie pour autant ? Ce qui a changé, c'est l'« l'étendue du champ de bataille ». « La lutte, explique Rambaud, aura lieu maintenant non pas seulement vers le Rhin, mais en Afrique, en Océanie, dans les mers de Chine. Qui sait en quelle partie du monde l'Alsace-Lorraine sera reconquise ? Et si c'est par voie pacifique que l'affaire doit être réglée, une seule des acquisitions coloniales de M. Jules Ferry suffirait à la rançon. » Là Alfred Rambaud se faisait des illusions : il n'était pas présent lors de l'entretien entre Bismarck et l'ambassadeur de Courcel en décembre 1883 ! Mais son argument montre une chose : c'est que la politique européenne de la France a été liée à sa politique coloniale et à sa diplomatie dans d'autres régions, comme le montre par exemple le cas de l'Iran. Septième argument : Il y allait aussi de l'image de la France, de son prestige, après les « désastres » de 1870/71. Cet aspect tenait à cœur à Jules Ferry. Rambaud ajoute : « Dans cette politique coloniale, croyez-vous que les vues de politique européenne fussent absentes ? [...] M. Ferry déclarait qu'il fallait « couper court, là comme ailleurs, à la légende, qui s'accréditait de par le monde, d'une France résignée et démissionnaire, vouée depuis ses désastres à une retraite contemplative et impuissante »⁸⁴, [...] Et cette armée créée avec tant de peine et tant d'amour, croit-on que ce ne fut pas pour elle un beau jour que celui où les drapeaux sortirent pour la première fois de

leur étui et se déployèrent dans les campagnes de la Tunisie ? Croit-on que son âme n'a pas grandi au récit des merveilleuses campagnes du Tonkin et du Soudan ? »

Et comme la défense c'est aussi l'attaque, Rambaud s'adresse aux « patriotes » qui préconisent la politique du « poing tendu vers l'Est ». « Quels sont leurs états de service ? », demande-t-il. Ils ont saccagé une brasserie allemande à Paris, casse les vitres de l'Eden-Théâtre pour empêcher une représentation de *Tannhäuser*, troublé celle de *Lohengrin* à l'Opéra. « Tout cela est fort bien, mais n'a pas ajouté une baïonnette à notre armée », fait remarquer Rambaud. Pour lui, un constat s'impose : « L'accusation de germanophilisme dépasse en absurdité tout ce que la haine des partis avait pu jusqu'à présent imaginer. Serviteur d'un Bismarck, lui, qui fut un des membres les plus énergiques de la Défense nationale, un de ceux qui crurent à la résistance de Paris et qui la voulurent ! Lui qui, sur les tombes de ses Vosgiens morts à Nompattelize, prononçait des paroles toutes vibrantes d'orgueil national et d'espérance ! Lui qui est entré dans cette famille Kestner, la plus patriote d'Alsace ! Lui qui, dans son testament, écrit il y a deux ans, a déposé ce vœu touchant : « Je désire reposer à Saint-Dié, près de mon père et de ma sœur, dans ce cimetière d'où l'on voit la ligne bleue des Vosges et d'où mon cœur fidèle continuera d'entendre la plainte des vaincus. » Et en homme de l'Est, Rambaud conclut en donnant aux adversaires de Ferry, à ceux qui, se proclamant patriotes, ont vociféré contre lui, la leçon suivante : « Seulement, sur cette frontière de l'Est, on n'est point patriote tout à fait de la même façon que sur certains points du boulevard parisien. On y sait ce que c'est que la guerre : en 1870/71, vingt villes y ont été bombardées. On y connaît mieux l'adversaire : on sait que la partie sera grosse, qu'il faut jouer serré, et que les paroles ne sont pas des glaives. 'Y penser sans cesse, n'en parler jamais', cette devise de Gambetta est aussi celle de là-bas. Seulement, on ne dit même pas qu'on 'n'en parlera jamais'. On a le patriotisme silencieux. »⁸⁵ Cet article de Rambaud est relayé dans la presse vosgienne, entre autres par l'organe ferryste d'Épinal, le *Mémorial des Vosges*, dont le rédacteur en chef, François Ayliès, ami de Jules Ferry, et qui l'a beaucoup soutenu en 1889, propose à ses lecteurs un résumé assez substantiel de ce plaidoyer signé par « un Ancien »⁸⁶.

Jules Ferry et la presse allemande après 1893

Jules Ferry est resté dans la mémoire allemande, au moins jusqu'en 1914. Surtout parce que la montée du nationalisme après les deux affaires du Maroc ne laissait pas d'inquiéter ; certains journalistes allemands rappelaient l'époque où la politique de la France était de nature à donner quelques espoirs⁸⁷. La biographie de Jules Ferry publiée en 1903 par Alfred Rambaud⁸⁸ retint l'attention en Allemagne. En mai 1904, paraît dans la revue libérale de gauche *Die Nation*, une très longue recension de cette biographie de Rambaud ; elle est décevante, dans la mesure où il n'est qu'un résumé factuel s'abstenant de toute prise de position. L'auteur, l'écrivain et publiciste d'origine suédoise, Ola Hansson, écrit toutefois que Jules Ferry est avec Gambetta l'un « des deux grands lions de la France républicaine », qui s'est distingué par la « fidélité inébranlable à ses principes » et qui, dans sa certitude d'avoir raison a résisté aux assauts venant de droite et de gauche jusqu'au moment où il a flanché. Et caractérisant Ferry et Gambetta, il ajoute : « Deux côtés de l'esprit citoyen de la France moderne ; ici, la clarté de l'intelligence et l'idée exprimée avec fermeté et finesse ; là, le verbe et la flamme. »⁸⁹

En 1914, le courant pacifiste (qui ne demande pas la paix à tout prix) défend la thèse selon laquelle la politique allemande de Jules Ferry traduisait finalement les attentes d'une bonne part de l'opinion. Dans leur livre *La paix armée et le problème d'Alsace dans l'opinion*

des nouvelles générations françaises, Marcel Laurent, Philippe Norard et Alexandre Mercereau écrivent, à la veille de la guerre : « Notre génération est née et demeure pacifique. À l'âge où elle a commencé à s'intéresser aux problèmes politiques, vers 1890 ou 1900, un large souffle d'idées pacifiques, de projets de désarmement entraînait la France tout entière. [...] La France pratiquait vis-à-vis de l'Allemagne une politique empreinte de réserve, nullement d'hostilité. »⁹⁰ « Depuis que Jules Ferry, avec sa merveilleuse clairvoyance d'homme d'État, avait eu pour souci constant, lui, le représentant du département frontière des Vosges, de détourner nos regards de la ligne bleue des Vosges et d'ouvrir à l'âme française de magnifiques visées d'expansion coloniale, un fort parti s'était constitué en France qui préconisait une politique d'entente loyale vis-à-vis de tous nos voisins, et de travail dans l'ordre et dans la paix. »⁹¹ Cet ouvrage très orienté présente une vision des choses qui fut aussi celle d'hommes tels qu'André Tardieu dans *La France et les alliances* (1909)⁹², selon lequel cette politique de semi-entente avec la France devait durer vingt-ans. Et comme le déclarait le chancelier von Bülow au Reichstag en décembre 1899, puis le 15 mars 1901 : « Entre la France et l'Allemagne il n'y a pas plus en Extrême-Orient que sur la plupart des points du globe, de réels conflits d'intérêts »⁹³.

En juin 1914, Alexander Cartellieri, professeur d'histoire et pro-recteur de l'université de Iéna, déclare dans un discours de distribution des prix de son établissement : « Des hommes politiques prévoyants doivent avoir à cœur de remplir un devoir qui vaut la peine, celui de réfléchir constamment à la manière d'accorder à chacun des deux pays la position qui lui revient dans le monde. En tout cas, une entente s'impose dans le domaine colonial, une entente dans le sens où l'entendaient Bismarck et Jules Ferry, pour faire disparaître les causes de friction ou du moins les atténuer. » À cet endroit, Cartellieri cite justement Alfred Rambaud : « Avec une puissance comme l'Allemagne, il n'y a pas de moyen terme : avec elle, il faut être en paix ou en guerre. [...] Elle ne nous a ni poussés ni entravés dans nos entreprises [coloniales]. »⁹⁴ Et le professeur de Iéna poursuit : « À une époque toute récente précisément, une jeune génération française s'est reconnue dans la politique du ministre français, qui, de son vivant victime de terribles attaques, a permis à son pays d'acquérir Tunis, le Tonkin, Madagascar. » Cette fois, c'est sur le livre de Marcel Laurent et de ses amis, récemment paru, qu'il s'appuie⁹⁵.

Max Nordau : « Sa grande passion était l'amour de la France »

C'est avec Max Nordau (1849-1923) que nous terminerons cette présentation. Médecin, co-fondateur de l'Organisation Sioniste Mondiale avec Theodor Herzl, auteur du livre *Dégénérescence*, Nordau prônait un « judaïsme des muscles » ; il entendait travailler à ce que naisse un « Juif nouveau » qui devait développer son corps, sa souplesse, qu'il mettrait en opposition avec le « judaïsme dégénéré » de la diaspora. Simon Maximilian Südfeld était venu de Hongrie pour s'installer à Berlin en 1873 ; c'est à ce moment-là qu'il changea son nom en Max Nordau⁹⁶. Envoyé à Paris comme correspondant de la *Neue Freie Presse*, il y passa la majeure partie de sa vie et fut à partir de la capitale un observateur de la vie française. C'est sans doute du point de vue de ses théories sur la dégénérescence qu'il faut comprendre son livre intitulé *Französische Staatsmänner (Hommes d'État français)* où il consacre un certain nombre d'études à des personnalités fortes. Il a déjà présenté des essais sur des écrivains, des artistes et des penseurs : Wagner et Nietzsche entre autres. Son argument de base est de dire que la société et les êtres humains sont en train de dégénérer. On le voit proposer ici des portraits : Léon Gambetta, Jules Ferry, Jean Jaurès, Clemenceau, en un mot des personnalités exceptionnelles qui peuvent apparaître comme des exemples, des contre-exemples de la dégénérescence⁹⁷. Le livre est publié en 1916 dans la collection « Männer und

Völker (Des hommes et des peuples) » qui, dit Franz Rosenzweig en 1918, présente les problèmes actuels non pas avec un éclairage historique et dans l'esprit d'une recherche de l'objectivité scientifique, mais au contraire avec une fraîcheur qui, pour le lecteur, les rend d'une actualité brûlante⁹⁸.

Nordau décrit la vie de Jules Ferry comme « une véritable tragédie », tragédie dont il est le héros. Nordau la résume ainsi : « Une volonté puissante lutte pour atteindre des buts élevés en ayant affaire à des résistances qui sont dignes de lui. La chair succombe, l'idée triomphe. Le héros, victime de la haine du peuple, conserve sa foi, mais ses adversaires, du moins les plus importants, si ce ne sont leurs alliés occasionnels, n'ont pas une foi moins solide. » (p. 161) Ce que Nordau retient de ce combat, c'est que les uns comme les autres agissent en fonction de leur impératif catégorique sans considérer leur intérêt personnel, les uns comme les autres ont la conviction inébranlable d'avoir raison. L'auteur entend se placer au-dessus des différents points de vue ici en opposition. Sous sa plume, Jules Ferry apparaît comme très attaché à sa terre natale de l'Est de la France ; du reste, cet homme a en lui quelque chose de germanique. Son nom *Ferry* est la forme latinisée du nom franc *Friedrich*,⁹⁹ explique Nordau, qui ajoute : « Sa physionomie comme son nom, atteste le type germanique que l'on rencontre dans toute la population de la frontière de l'Est de la France. » (p. 162) L'auteur brosse un portrait de Jules Ferry : il est de belle taille, large d'épaules, il a la chevelure et la barbe blondes, l'œil bleu et le front haut ; ces caractéristiques physiques et son intelligence font qu'il est armé pour le *Kampf ums Leben*, la lutte pour la vie, comme peu de gens le sont : sa force, sa hardiesse, sa résistance, sa nature combative le rendent supérieur à la plupart des hommes et capable de se mesurer à tous.

Ce portrait est suivi d'une biographie dans laquelle ne sont soulignés que les traits qui illustrent la thèse de départ : celle de la tragédie dans laquelle un « lutteur » est aux prises avec ses ennemis, un lutteur qui a du « cran » et du « panache » face à ses détracteurs qui ne reculent devant aucun moyen pour le terrasser. Pour résumer le propos de Nordau, nous retiendrons ce passage : « Il était un adversaire d'autant plus dangereux que, sur le plan personnel, il n'offrait aucune prise – il était sans tache dans sa vie et son action. Ses mains étaient propres, malheureusement [pour ses adversaires !]. Il n'avait pas même de l'ambition, il ne désirait le pouvoir que pour être en mesure d'œuvrer pour sa Patrie de la manière qui lui semblait être la bonne. Sa grande passion était l'amour de la France, un amour désintéressé, dévoué. Un amour tragique, car il est resté non partagé. » (p. 176). « Ce n'est qu'au moment de sa mort, alors qu'il laissait en héritage une France plus grande, plus instruite, plus riche d'avenir qu'il ne l'avait prise en charge des mains de l'Empire, ce n'est qu'à ce moment que la masse comprit quel serviteur fidèle elle avait eu en cet homme fort et patient. [Cette reconnaissance tardive ajoute encore une note de mélancolie à sa vie remplie de douleur.] » (p. 176). Cette présentation de la vie vertueuse de Jules Ferry, nous la retrouvons dans la biographie publiée en 1931 par Fernand Cattier, directeur de l'École normale des Vosges, et qui a pour titre *La vie vertueuse et dangereuse de Jules Ferry*¹⁰⁰.

À la même époque, Maurice Pottecher publiait chez Gallimard des souvenirs personnels dans lesquels il avançait quelques hypothèses sur les relations entre Ferry et Bismarck, et l'attitude conciliante de ce dernier dans les questions coloniales. Pottecher en restait aux conjectures. À propos de l'attitude de Bismarck face à l'expansion coloniale française, il notait : « Quelle arrière-pensée guidait [...] la politique du Chancelier de fer ? Bien des hypothèses ont été proposées : mettre l'Allemagne en état de revendiquer aussi, à l'occasion, sa part du gâteau ? Détourner la France d'une préoccupation et d'une tentative de revanche ? Lui faire dépenser là, en hommes et en argent, des forces qu'il préjugait considérables, plus

qu'elles ne le furent en réalité ? L'exposer à des embarras dont il eût pu profiter ? Ou peut-être tout simplement barrer par elle, dont il estimait les ambitions moins redoutables, la route aux extensions de l'Angleterre ? Il se peut bien que ces facteurs divers soient entrés dans ses calculs. N'a-t-on pas hésité aussi sur le véritable mobile qui inspira le plan colonial de Jules Ferry, jusqu'à imaginer qu'il avait entretenu, dans cette acquisition de territoires, un moyen d'échange possible pour rentrer sans guerre en possession de l'Alsace-Lorraine ? (C'est ce qu'écrivait Rambaud en 1893 !) Nous sommes tenté de croire que, tout en réservant l'avenir, pour la part d'imprévu qu'ils y reconnaissent, les hommes d'État, dont la pensée va plus loin que le présent, recherchent dans le présent même toute occasion d'augmenter la puissance et le prestige du pays, aux destins duquel ils ont fortement lié le leur. Ils sont avant tout des réalistes, qui construisent sur la réalité, et avec elle, un édifice auquel leur imagination ne refuse pas un couronnement idéal. Et dans cette partie serrée et passionnante sous ses aspects conciliants, qui se joua entre le prudent Français et l'Allemand retors, au bénéfice mutuel de leur nation, s'il est vraisemblable que l'Allemand crut duper le Français, l'événement prouva que le Français abattit discrètement les meilleures cartes et gagna à la fin l'enjeu. »¹⁰¹ Maurice Pottecher écrivait cela une bonne décennie après la Grande Guerre, dans le climat que l'on sait.

Conclusions

Les relations de Jules Ferry avec l'Allemagne ne sont pas un des chapitres les moins intéressants et les moins importants de l'histoire des relations franco-allemandes politiques et intellectuelles des années 1860 à 1914. Dans les années 1860, Ferry a fait à plusieurs reprises en Allemagne du Sud le voyage (à la mode) que faisaient à cette époque beaucoup de Français. C'est avec les yeux de l'artiste et de l'amateur d'art qu'il a observé à la fois les traditions, les transformations et l'effervescence provoquée par le national qui devait mener à la guerre de 1866 puis à celle de 1870/71. Si le Jules Ferry de cette époque adhérait à cette époque aux idées pacifistes et antimilitaristes, c'était pour soutenir le mouvement d'opposition républicaine dont il était un des représentants, mouvement qui avait pour but d'affaiblir le régime de Napoléon III. L'expérience du siège de Paris et de l'année terrible a éveillé en lui des sentiments patriotiques dont il n'a jamais cessé de donner des preuves jusqu'à la fin de sa vie, mais dont il a su faire abstraction alors que, président du Conseil, il avait en mains les destinées de la France. C'est en effet par réalisme, en homme d'État responsable, conscient des conséquences de ses décisions et de ses actes, et toujours soucieux des intérêts de la Patrie, qu'il a choisi d'entretenir avec Bismarck des relations d'entente dont il a tiré parti pour mener une politique coloniale qui lui a suscité et suscite aujourd'hui encore des critiques sévères – pour des raisons différentes ; mais sa politique à l'égard de l'Allemagne lui a valu la reconnaissance quasi unanime de l'opinion allemande, alors que sa politique scolaire, et en particulier le principe de l'école laïque a provoqué outre-Rhin des réactions contrastées : d'un côté les applaudissements des libéraux, de l'autre l'indignation du clergé allemand, catholique et protestant, et des conservateurs allemands.

En tout cas, les années Ferry, et l'attitude des républicains opportunistes, ont marqué, entre les années de recueillement national, au lendemain des désastres de 1870/71, et les tensions franco-allemandes de 1913/1914, un moment de répit qui, à en juger par une étude minutieuse de la presse de nos voisins, semble avoir été salué par une bonne part de l'opinion en Allemagne comme en France. La politique de Ferry a servi de référence aux partisans de la Conciliation internationale avant 1914. Enfin, ce que les Allemands ont retenu de Ferry, ce n'est pas seulement sa politique, mais aussi sa personnalité, son éthique d'homme politique,

qui leur ont fait dire en 1893 et après : Jules Ferry est l'un des plus grands hommes d'État que la France ait jamais connus.

¹ - Alfred RAMBAUD, « M. Jules Ferry », *Revue politique et littéraire. Revue bleue*, t. 51, n° 12, 25 mars 1893, p. 357-358.

² - Eugène DUBIEF, « L'impopularité de M. Jules Ferry », *Revue bleue*, t. 51, semestre 1, n° 3, p. 266-268.

³ - *Discours et opinions de Jules Ferry*, publiés avec commentaires et notes par Paul ROBIQUET, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, Docteur ès-lettres Paul ROBIQUET, tome 1, Paris, Armand Colin & Cie, 1893, Introduction, p. 2-3.

⁴ - *Lettres de Jules Ferry 1846-1914*, éditées par Eug[énie] JULES-FERRY, Paris, Calmann-Lévy, 1914, p. 6-8.

⁵ - *Ibidem*, p. 29-32.

⁶ - « X. Lettre à Charles Ferry, Munich, 8 septembre 1865, *ibidem*, p. 34.

⁷ - *Ibidem*.

⁸ - « XII. À Charles Ferry, Ratisbonne, 29 septembre 1865, p. 38-40.

⁹ - Paul ROBIQUET, *op. cit.*, tome 1, p. 182.

¹⁰ - Jules FERRY, « Le discours du 18 janvier », *L'Électeur*, 21 janvier 1869 ; reproduit dans Paul ROBIQUET, *op. cit.*, tome 1, p. 182.

¹¹ - Discours et opinions de Jules Ferry publiés avec commentaires et notes par Paul ROBIQUET, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, Docteur ès-lettres, tome septième : Discours sur la politique intérieure (2^e partie) depuis le 30 mars 1885, Paris, Armand Colin & Cie, 1898, p. 33-60 : Discours de Bordeaux, du 30 août 1885, ici p. 55-56.

¹² Alfred RAMBAUD, « M. Jules Ferry », *Revue politique et littéraire. Revue bleue*, t. 51, n° 12, 25 mars 1893, p. 361.

¹³ « XXX. À Gambetta, [Paris], 14 décembre 1870 », *Lettres de Jules Ferry*, *op. cit.*, p. 88-93.

¹⁴ - *Ibidem*, p. 93.

¹⁵ - « XLV. À Charles Ferry, Schiltigheim, vendredi [avril 1872] », *Lettres de Jules Ferry*, *op. cit.*, p. 139-141.

¹⁶ - « LIII. À Charles Ferry, Saint-Dié, 29 août 1872 », *Lettres de Jules Ferry*, *op. cit.*, p. 163-165.

¹⁷ - « Le Discours de Raon-l'Étape », dans *Discours et opinions de Jules Ferry*, publiés avec commentaires et notes par Paul ROBIQUET, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, Docteur ès-lettres, Paris, Armand Colin et Cie, t. 2^e, 1874, p. 119-122.

¹⁸ - *Ibid.*

¹⁹ - « Discours de Saint-Rémy », *ibid.*, p. 475-479.

²⁰ - Jules Ferry, « CXXXIV. À Édouard Ferry, Paris, 8 janvier 1883 », *Lettres de Jules Ferry*, *op. cit.*, p. 329-331.

²¹ - Voir à ce sujet Philippe ALEXANDRE, « La loi scolaire de Jules Ferry du 28 mars 1882. Un débat dans la presse allemande », in Jean-Paul CAHN et Hartmut KAELBLE (éds.), *Religion und Laizität in Frankreich und Deutschland im 19. und 20. Jahrhundert / Religions et laïcité en France et en Allemagne aux 19^e et 20^e siècles* (Schriftenreihe des Deutsch-Französischen Historikerkomitees – Geschichte ; 5), Stuttgart : Franz Steiner Verlag, 2008, p. 39-52.

²² - « Die Schulfrage », Von einem Pädagogen, in : *Historisch-politische Blätter*, 1881, vol. 88, pp. 428-440; ici p. 428.

²³ - Jules FERRY, « Discours du 23 décembre 1880 », in Paul ROBIQUET (ed.), *Discours et opinions de Jules Ferry*, Paris, A. Colin, 1894, t. 4, p. 124. Cf. aussi Benoît Mély, *La question des églises et de l'école dans quelques pays européens : Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie 1789-1914*. Lausanne, Ed. Page deux, 2004 ; ici Introduction.

²⁴ - Benoît Mély, *op. cit.*, Introduction.

²⁵ - *Germania*, n° 121, 15.3.1882, éd. du matin, p. 2.

²⁶ - *Germania*, n° 384, 24.8.1882, éd. du soir, p. 2.

²⁷ - Elle le qualifie de *kulturkämpferisch*.

²⁸ - *Germania*, n° 124, 16.3.1882, éd. du soir, p. 2.

²⁹ - *Germania*, n° 100, 2.3.1882, éd. du soir, p. 3.

³⁰ - « Der Kulturkampf in Frankreich und seine lachenden Erben », in : *Historisch-politische Blätter*, vol. 90, 1882, pp. 199-224.

³¹ - *Kreuz-Zeitung*, n° 62, 14.3.1882, p. 2.

³² - *Kreuz-Zeitung*, n° 64, 16.3.1882, p. 2.

³³ - *Kreuz-Zeitung*, n° 65, 17.3.1882, p. 2.

³⁴ - *Kreuz-Zeitung*, n° 69, 22.3.1882, p. 1.

- ³⁵ - « Der 23. März im französischen Senat », in : *Der Reichsbote*, n° 73, 26.3.1882, p. 1.
- ³⁶ - *Allgemeine Zeitung*, n° du 13 mars 1882, p. 1087.
- ³⁷ - *Vossische Zeitung*, n° 131, éd. du matin, 18.3.1882, p. 3.
- ³⁸ - *National-Zeitung*, supplément, n° 272, 14.6.1881, p. 7.
- ³⁹ - *National-Zeitung*, n° 147, 1882., p. 1
- ⁴⁰ - *National-Zeitung*, n° 146, éd. du soir, 27.3.1882, p. 1.
- ⁴¹ - *Frankfurter Zeitung*, n° 116, éd. du matin, 26.4.1882, p. 1.
- ⁴² - *Allgemeine Chronik des Volksschulwesens*, 1882, pp. 120-131. Cette revue pédagogique publie une traduction des 18 articles de la loi du 28 mars.
- ⁴³ - *Allgemeine Chronik des Volksschulwesens*, 1881, pp. 146-166.
- ⁴⁴ - *Ibid.*, 1882, pp. 120-131.
- ⁴⁵ - « Der französische Kultur- und Schulkampf in den Augen unserer Liberalen », in : *Historisch-politische Blätter*, vol. 89, 1882, pp. 803-812.
- ⁴⁶ - La *Kreuz-Zeitung* a un discours semblable quand elle entretient le souvenir de la Commune. Cf. par exemple « Ni Dieu ni maître », in : *Kreuz-Zeitung*, n° 306, 30.12.1880, p. 1.
- ⁴⁷ - « Der Culturkampf in Frankreich und seine lachenden Erben », in : *Historisch-politische Blätter*, 1882, vol. 90, pp. 199-224. Les *Historisch-politische Blätter* écrivent : « La loi scolaire athée promulguée en France montre, plus que toute autre, avec quelle stratégie diabolique les rouges agissent en vue de déchristianiser le peuple et d'éveiller en lui un esprit révolutionnaire. »
- ⁴⁸ - Cf. note 46, p. 805.
- ⁴⁹ - *Ibid.*
- ⁵⁰ - « Die Rückkehr der Bischöfe », in : *Germania*, n° 293, 2.7.1882, éd. du matin, p. 1.
- ⁵¹ - *Ibidem.*
- ⁵² - *Ibidem.*
- ⁵³ - *Germania*, n° 100, 2.3.1882, éd. du soir, p. 3 ; cf. aussi n° 384, 24.8.1882, éd. du soir, p. 2.
- ⁵⁴ - *Germania*, n° 384, 24.8.1882, éd. du soir, p. 2.
- ⁵⁵ - *Ibidem.*
- ⁵⁶ - « Die Revolution », in : *Der Reichsbote*, n° 76, 30.3.1882, p. 1.
- ⁵⁷ - « Der 23. März im französischen Senat », in : *Der Reichsbote*, n° 73, 26.3.1882, p. 1 ; « Atheismus und Unterrichts-Reform in Frankreich », *ibid.*, n° 75, 29.3.1882, p. 1 ; « Schülerstreike in Frankreich », in : n° 78, 1.4.1882, p. 1 ; « Unsere Arbeit am Vaterlande », *ibid.*, n° 79, 2.4.1882, p. 1.
- ⁵⁸ - « Freiheit, Gleichheit, Brüderlichkeit », in : *Kreuz-Zeitung*, n° 56, 7.3.1882, premier supplément, p. 1.
- ⁵⁹ - « Ni Dieu ni maître », in : *Kreuz-Zeitung*, n° 306, 30.12.1880, p. 1.
- ⁶⁰ - *National-Zeitung*, n° 146, éd. du soir, 27.3.1882, p. 1.
- ⁶¹ - Cf. *Geschichte der Frankfurter Zeitung 1856 bis 1906*. Hrsg. vom Verlag der Frankfurter Zeitung (Frankfurter Societätsdruckerei), Frankfurt/Main, 1906, p. 476 sqq.
- ⁶² - Cf. Gerhardt Giese, *Quellen zur deutschen Schulgeschichte seit 1800* (Quellensammlung zur Kulturgeschichte; Band 15), Göttingen/Berlin/Frankfurt, 1961, pp. 196-205 : « Die Schulkonferenz von 1890 », en particulier p. 204 sq. : « Aus der Schlußansprache des Kaisers ».
- ⁶³ - Jules Ferry, « CXL. À Charles Ferry, 29 août 1883 », *Lettres de Jules Ferry, op. cit.*, p. 338-341.
- ⁶⁴ - On se rappelle que Jules Ferry a déjà été président du Conseil du 23 septembre 1880 au 10 novembre 1881.
- ⁶⁵ - P. HATZFELDT, « Nr. 677. – Aufzeichnung des Staatssekretärs des Auswärtigen Amtes Grafen von Hatzfeldt. (Reinschrift.) Berlin, den 6. Dezember 1883 », dans Johannes LEPSIUS, Albrecht MENDELSSOHN BARTHOLDY, Friedrich THIMME (éds.), *Die große Politik der europäischen Kabinette 1871-1914. Sammlung der diplomatischen Akten des Auswärtigen Amtes*, Berlin, Deutsche Verlagsanstalt für Politik und Geschichte, 1922, Dritter Band/Vol. 3 : Das Bismarck'sche Bündnissystem (Le système d'alliances de Bismarck), p. 409.
- ⁶⁶ - « Ambassade de France. Très confidentiel. Visite au Prince de Bismarck à Friedrichsruhe, Berlin, 14 décembre 1883, Lettre de Courcelle à Jules Ferry », Arch. dép. Vosges, 40 J 105.
- ⁶⁷ - André JULIEN, « France. Jules Ferry », in : Ch.-A. JULIEN, J. BRUHAT, G. BOURGIN, M. CROUZET et P. RENOUVIN ; Introduction de P. Renouvin, *Les politiques d'expansion impérialiste*, 5 : J. Ferry – Léopold II – Fr. Crispi – J. Chamberlain – Th. Roosevelt, Paris, Presses Universitaires de France 1949, p. 11- 72 ; ici p. 66-67.
- ⁶⁸ - [Éditorial.] *Frankfurter Zeitung* (Gazette de Francfort), n° 281, éd. du matin, 07.10.1884, p. 1.
- ⁶⁹ - [Éditorial.] *Frankfurter Zeitung*, n° 291, éd. du matin, 17.10.1884, p. 1.
- ⁷⁰ - « [Éditorial.] Francfort, 26. Februar », *Frankfurter Zeitung*, n° 58, éd. du matin, 27.02.1885, p. 1.
- ⁷¹ - « [Éditorial.] Berlin, 30. März », *National-Zeitung*, 38^e année, n° 215, éd. du matin, 31.03.1885, p. 1-2.
- ⁷² - Paul Robiquet, *op. cit.*, tome 7, p. 56-57.
- ⁷³ - « Chronique de l'Est. Saint-Dié », *Le Mémorial des Vosges*, 20^e année, n° 3285, 6 août 1889, p. 3.
- ⁷⁴ - *Ibid.*

- ⁷⁵ - *Ibid.* Lire aussi « Chronique des Vosges. Discours de M. Desloges, professeur d'histoire et de géographie (à quelle distribution des prix ?), *Le Mémorial des Vosges*, 20^e année, n° 3282, 2 août 1889, p. 3. Thèmes : La nécessité des colonies et le partage du monde, l'Alsace-Lorraine, frontière provisoire, concurrence entre les nations, lutte pour l'existence (darwinisme !), la plus grande France, rayonnement de la France dans le monde.
- ⁷⁶ - Eugène DUBIEF, « L' 'impopularité' de M. Jules Ferry », *La revue politique et littéraire (Revue bleue)*, t. 51, semestre 1, n° 9, 4 mars 1893, p. 226-268 ; ici p. 268.
- ⁷⁷ - « Jules Ferry, Senat
- ⁷⁸ - « Vive la Russie ! », *Der Reichsbote*, 21^e année, n° 71, 24.03.1893, p. 1.
- ⁷⁹ - « Politische Rundschau », *Deutsche Rundschau*, vol. 75, avril/mai/juin 1893, p. ???
- ⁸⁰ - « Jules Ferry », *Kölnische Zeitung*, 18.03.1893, p. 1.
- ⁸¹ - Alfred RAMBAUD, « M. Jules Ferry », *Revue politique et littéraire (Revue bleue)*, t. 51, n° 12, 25 mars 1893, p. 353-363 ; ici p. 358.
- ⁸² - *Ibidem.*
- ⁸³ - *Ibidem*, p. 359.
- ⁸⁴ - Jules FERRY, *Les affaires de Tunis*, p. 9.
- ⁸⁵ - *Ibidem*, p. 360.
- ⁸⁶ - Un Ancien, « Politique étrangère de M. Ferry », *Le Mémorial des Vosges*, 29/30 (?) mars 1893.
- ⁸⁷ - *Geschichte der Frankfurter Zeitung*, Frankfurt am Main, Societäts-Verlag, 1906, p. 791-794.
- ⁸⁸ - Alfred RAMBAUD, *Jules Ferry*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1^{er} janvier 1903.
- ⁸⁹ - Olaf HANSSON (Munich), « Jules Ferry. I-VI », *Die Nation*, 21^e année, n° 33, 14 mai 1904, p. 522-526.
- ⁹⁰ - Marcel LAURENT (Docteur en Droit), Philippe NORARD (Agrégé de l'Université) et Alexandre MERCEREAU (Homme de Lettres), *La paix armée et le problème d'Alsace dans l'opinion des nouvelles générations françaises*, Paris, Eugène Figuières & Cie, 1914, p. 11-13.
- ⁹¹ - *Ibidem.*
- ⁹² - André TARDIEU, *La France et les alliances*, Paris, Alcan, 1909.
- ⁹³ - Cité par Tardieu, *op. cit.*, p. 180.
- ⁹⁴ - Alfred RAMBAUD, *Jules Ferry*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1903, p. 394 et suivantes, 397.
- ⁹⁵ - La page 11 de Marcel LAURENT (Docteur en Droit), Philippe NORARD (Agrégé de l'Université) et Alexandre MERCEREAU (Homme de Lettres), *La paix armée et le problème d'Alsace dans l'opinion des nouvelles générations françaises*, Paris, Eugène Figuières & Cie, 1914.
- ⁹⁶ - www.akadem.org/medias/documents/8_Max-Nordau-bio.pdf
- ⁹⁷ - Max NORDAU, *Französische Staatsmänner* (Männer und Völker ; 9), Berlin, Ullstein, (1^{ère} éd. : 1916) 1919, p. 161-177.
- ⁹⁸ - Lettre de Franz Rosenzweig au directeur des éditions Ullstein, datée du 16 janvier 1918, dans *Franz Rosenzweig, Der Mensch und sein Werk*. Gesammelte Schriften. 1 : Briefe und Tagebücher, herausgegeben von Rachel ROSENZWEIG und Edith ROSENZWEIG unter Mitwirkung von Bernhard CASPER, Springer Science + Business Media Dordrecht, 1979, p. 504.
- ⁹⁹ - *Ferry*: Nom de personne d'origine germanique, variante du prénom Frédéric : Fridric (frid = paix + ric = puissant). Patronyme très répandu en Lorraine (54, 88).
- ¹⁰⁰ - Fernand CATTIER, *La vie vertueuse et dangereuse de Jules Ferry*, Épinal, Éditions de l'Express de l'Est, 1931, 336 p.
- ¹⁰¹ - Maurice POTTECHER, *Jules Ferry* (Sous la Troisième. Collection publiée sous la direction d'Émile Bure), Paris, Librairie Gallimard, 1931, p. 189-190.